

N° 445 — Jeudi 6 Mai 1937 — 1 fr. 50

DETECTIVE



"PROMENADES"

DE MINUIT

Ancien chef de bande, Decormis a été trouvé dans la forêt de Fontainebleau, la poitrine trouée d'une balle. Règlement de comptes, évidemment, entre gens du milieu...

Lire, pages 2 et 3, l'enquête d'Emmanuel CAR.

PROMENADES

DE

MINUIT

Grâce à ses empreintes, le cadavre sans nom de Fontainebleau redevint Pierre Decormis.

FONTAINEBLEAU (De notre envoyé spécial.)

C'ÉTAIT en 1933. Au mois de juin. Un soir, vers minuit, trois hommes au visage dur étaient entrés à L'Ange Rouge, rue Fontaine. Bousculant les couples, ils allèrent droit au plus élégant danseur de la salle et l'arrêterent au milieu d'un tango.

— « La Volga », lui murmura l'un d'eux, te souviens-tu de l'affaire dont Pierrot t'avait parlé ?

— Oui.

— Eh ! bien, c'est pour tout de suite. On vient te chercher avec la « bagnole ». Pierrot est déjà là-bas, et il n'aime pas qu'on le fasse attendre, tu sais ?

— Je vous suis !

Sans un geste de surprise, le beau danseur avait suivi le trio, plantant là sa cavalière, vaguement inquiète, elle, de ce rendez-vous étrange.

— Attends-moi ici !

Mais Enoch Poznanski, dit « La Volga », n'était pas encore revenu, à l'aube, quand L'Ange Rouge ferma ses portes. C'est à cette heure-là qu'un garde du bois de Boulogne découvrait, sur un des trottoirs de l'avenue de Suresnes, un jeune homme élégant qui râlait depuis des heures, les mains crispées en croix sur sa poitrine inondée de sang :

— Les salauds ! Ils m'ont eu...

Unique article du Code : la mort !

Enoch Poznanski trépassa avant d'arriver à l'hôpital Beaujon. Et comme le beau danseur de L'Ange Rouge était aussi un mauvais garçon de Montmartre, ceux qui l'avaient condamné à mort au tribunal de minuit pour avoir eu la naïve audace de vouloir enlever impunément les deux jolies filles « protégées » par Pierrot-le-Fou, un redoutable souteneur de la place Pigalle, ceux qui l'avaient condamné, dis-je, et « exécuté » lui pardonnèrent son orgueil et lui firent de fastueuses obsèques.

Pourquoi ai-je tiré de l'oubli ou elle avait sombré aussitôt que connue, cette vieille histoire du « milieu » montmartrois ? C'est que ce règlement de comptes à la mode des gangsters de Chicago fut le premier du genre à Paris. Et, dès ce mois de juin 1933, les « cafés » de la place Blanche, ceux qui codifient et appliquent les lois du silence et de « l'honneur », parmi les hommes en marge, avaient bien compris que la sanglante promenade de Poznanski allait bouleverser radicalement leurs mœurs vieillottes.

— Finis les « chocs de durs », au coin des petites rues, finies les rencontres « à la loyale » sous le métro de la Chapelle, m'avait alors spontanément confié au retour même du cimetière de Pantin, un des ces impitoyables « cafés ». Aujourd'hui, on ne peut plus « régler ça entre soi » sans que les flics viennent compter les coups. Pourquoi se battre d'abord ? Pourquoi un « mangeur » comme « La Volga », se mesurait-il à chances égales avec les vrais amis, les « réguliers » ? En Amérique, il y a longtemps que le « milieu » emploie la bonne méthode : la petite promenade en auto dans les faubourgs. On part à minuit. On rentre une demi-heure après. Tout le monde, dans le bar, est là pour témoigner que vous n'avez pas bougé. L'auto n'est même pas abîmée.

Tout cela me fut débité d'un air tranquille, d'un ton admiratif et cynique. Jamais, sans doute, je ne vous aurais fait l'aveu d'avoir reçu pareille confiance. Mais, aujourd'hui, je peux révéler, sans détour, le nom du « café » impitoyable qui m'avait dit cela : c'est Pierre-Marcel Hauton, dit Marcel-le-Placeur, né le 19 octobre 1894, à St-Martin-de-Bienfait, dans le Calvados, et demeurant à Paris, 238, rue de la Croix-Nivert. C'est son cadavre qui fut jeté d'une auto filant à grande allure, le 2 avril dernier, dans une avenue de Saint-Ouen. Hauton n'avait jamais eu de pitié pour les renégats de cette pègre dont il était roi. On ignore encore, quai des Orfèvres, qui il a trompé — ou qui il a vendu — pour comparaître à son tour au tribunal de minuit. Tout comme le beau danseur de L'Ange Rouge, il a payé de sa vie une trahison. Tout comme il l'avait prévu aussi, la petite promenade dans les faubourgs a définitivement supplanté, dans le « milieu », le duel à la loyale. Et Marcel Hauton a été exécuté en auto, entre la place Clichy et Saint-Ouen, par des amis autrefois pourtant si difficiles à convaincre que la méthode « avait du bon »...

Cadavres en série

Promenades de minuit ! Depuis Poznanski, on tremble dans les bars interlopes de Montmartre, de la Bastille et de Grenelle, quand on entend proposer à un « homme » devenu à bon droit suspect.

— Viens donc faire un petit tour avec nous à Neuilly.

Ci-dessus : menottes aux mains, Decormis, lors de sa nouvelle arrestation, en 1935...

...Alors que, en 1931, (ci-dessous), il avait pourtant été condamné pour dix années.



Avec la « bagnole » nous n'en avons pas pour une heure. Charlot a réparé, là-bas, un cambriolage « pépère ».

Alors, on voit l'homme tressaillir. Va-t-il refuser ? Ce serait se perdre. Crâner, crâner toujours, est la loi de vie des mauvais garçons. L'homme accepte de participer au « coup » proposé. Après tout, n'est-ce pas, n'est-il pas autrefois parti ainsi, en aveugle, vers les villes de banlieue à cambrioler ?

— Je suis votre homme ! répond-il.

Mais les autres reviendront seuls. Un long malaise secouera les clients restés au bar. Les femmes regagneront la rue sans un mot, tandis que leurs amis reprendront la belotte interrompue. C'est ainsi que la police a appris que Camille Pheulpin, ce trafiquant d'armes déposé expirant, le 25 mars 1937, dans une ruelle de la zone de Clichy, par deux mystérieux automobilistes, avait quitté, la veille, à minuit, avec deux trafiquants de ses amis, une brasserie de la place Blanche. Vingt minutes plus tard, les deux hommes étaient revenus seuls dans l'auto volée qui leur servait. Une des femmes qui guettaient fiévreusement leur retour avait alors fait mine de s'inquiéter de la disparition de leur compagnon. Une gifle, solide mais discrète, fut la seule réponse. Personne n'a osé parlé. La police sait tout pourtant. Mais quelles preuves pourra-t-elle jamais recueillir de la dernière promenade, au cours de la nuit du 24 au 25 mars, de Camille Pheulpin, le trafiquant d'armes qui s'était cru assez fin pour frustrer ses complices.

Ceux qui s'intéressent à ces drames obscurs, relégués aux pages lointaines des journaux, en ont pu compter une trentaine depuis deux ans. La plus romanesque de toutes ces exécutions, est sans doute celle, près d'Arras, en novembre 1936, de l'Espagnol Torralba, qui avait livré contre argent comptant, à des revendeurs d'armes, du boulevard Barbès, quinze caisses devant contenir des mitrailleuses et qui ne contenaient à leur insu, que de vieilles briques.

Promenades de minuit ! Elles se multiplient. Les tueurs après avoir abandonné la voiture volée qui leur servait de chambre d'exécution, sont à peu près certains de ne pas être découverts immédiatement. Bien sûr, tôt ou tard, quelques-uns de ceux qui connaissent les circonstances de ces tueries parleront ou vendront, pour une bouchée de pain, leur insupportable secret. Mais, attention ! et malheur sur eux. Pour ceux-là un soir, s'ils restent des hors-la-loi, la promenade de minuit recommencera. Ainsi vont les mauvais garçons. Ils s'épuisent dans le soupçon, dans la délation et dans le sang. Toute « exécution » en entraîne fatalement d'autres. N'est-ce pas Stéphan ?

L'assassiné du Grand-Veneur

Toute atteinte préméditée aux intérêts financiers d'un « homme du milieu » — vol dans un partage, rapt d'une femme — toute délation faite à la police — soit par vengeance, soit pour se tirer d'un mauvais pas — sont les deux infractions aux lois impitoyables de la pègre qui mènent les hors-la-loi de Montmartre, en promenade au bois de Boulogne, aussi sûrement que la trahison menait, en 1914-1918, les espions au poteau de Vincennes. Car c'est toujours la guerre, ce sera toujours la guerre, entre les hommes qui se sont mis délibérément en marge de la vie sociale.

Parfois, de vieux souteneurs, ou des repris de justice aigris, entrent, tête baissée, en lutte contre leurs frères des bas-fonds. Ceux-là sont rapidement réduits au silence, le silence définitif de la mort. Et le coup qui frappe est féroce. C'est le coup de dent du fauve qui défend la proie devenue rare. C'est l'histoire inconnue et combien tragique de Milo-la-Terreur, le « café » usé des Lilas, mitraillé comme du gibier par ceux qu'il avait trahis, dans une rue de Bagnolet, que je vous aurais racontée si, au début de l'autre semaine, l'actualité ne nous avait fourni un cas plus dramatique encore : « l'exécution », à l'âge de vingt-six ans, d'un raté du « milieu », que le « milieu » lui-même avait vomit.

L'autre lundi, donc, un coup de téléphone nous amenait, en forêt de Fontainebleau, sur la route nationale n° 7, en bas de la côte du Grand Veneur. Je suivais là de peu le commissaire divisionnaire Plattet, chef de la première brigade mobile, qui se tenait encore penché, dans le sous-bois en pente, à une dizaine de mètres de la route, au-dessus du corps déjà raidi d'un homme étendu sur le ventre. Près de lui, deux inspecteurs se dictaient des notes.

— Découvert, à 15 heures, à cette place, par deux motocyclistes de Melun... C'est un cadavre qu'on a apporté là dans la nuit, car, hier, la forêt était pleine de monde... Trente ans environ... Taille 1 m. 60... Complet gris... Le veston était simplement jeté sur le corps... Les marques

Ci-dessous : M. Bonne, le chansonnier, qui fut agressé, en 1930, par les occupants de l'auto-volée qui servit à bien des expéditions. — De g. à dr. : Colin, Dumas, Decormis, après leur arrestation, en 1930.

brute lui avait enlevée pendant son incarcération. Tout justement « Cœur d'Airain » était occupé de « dresser » sa petite protégée à grands coups de poing. Il abandonna net la malheureuse pour se ruer sur son chétif rival, et, zou ! il le prit à la taille d'un geste décidé et le « flanqua » par la fenêtre ouverte.

Voilà donc Decormis à l'hôpital pour trois mois, avec une grave fracture à la cheville qui l'obligera désormais à tirer la jambe. Rentré dans les bas-fonds, il hérita vite d'un surnom cruel : « Pierrot-le-Bancal ». Néanmoins, il réussit à s'entourer de filles plus laborieuses que jolies, et il vit en hôtel, 12, rue de la Charbonnière... Il est mêlé à de nombreuses bagarres entre les « durs » de la Goutte d'Or.

En juin 1930, Decormis est las de végéter dans cette rue pustuleuse. Il veut maintenant devenir un nouveau Bonnot ! Et ce rêve, il le tente, avec l'aide de deux « malfrats » de Barbès : Colin et Dumas. Ils volent une auto, le 29 juin 1930, et réussissent, le lendemain, à dépouiller un clerc d'huissier de Lonjumeau d'une somme de 80.000 francs. Pendant trois mois, c'est l'orgie la plus crapuleuse. En septembre, le trio avait tout dilapidé.

— Reconnaissez ! proposa alors Decormis. Nouveau vol de voiture. Et le jour même, jeudi 25 septembre 1930, les trois bandits tentent de dévaliser le caissier de la fonderie Susse, en plein midi. Mais le caissier n'est pas seul, comme ils l'espéraient, et ils abandonnent leur projet. Ils filent vers Chantilly, télescopent en route un camion transportant des chevaux de course et abandonnent là cette première auto qu'ils avaient volée place de la Concorde. A peine rendus à pied à Chantilly s'installent au volant d'une autre voiture rentrent à Paris, vers minuit, après avoir dévalisé une auberge à Grangis. Alors du boulevard Saint-Michel aux Invalides, ils dévalisent sous la menace du revolver une dizaine de passants attardés, partagent le butin et se séparent. On se souvient peut-être de l'émotion provoquée, le lendemain dans Paris, à la

nouvelle de cette effarante série d'agressions. Le commissaire Badin et l'inspecteur principal Buchmaller, du quai des Orfèvres, redoublèrent alors d'efforts et trois jours plus tard, Decormis était arrêté au moment où il enlevait d'une auto arrêtée rue du Temple, une valise renfermant pour 10.000 francs de soieries.

Decormis ne parlera plus !...

Murmura-t-on alors à l'oreille de Pierrot-le-Bancal d'avantageuses promesses pour obtenir de lui le nom de ses complices ? Toujours est-il que, le 15 mai 1931, aux Assises de la Seine, il est moins sévèrement condamné que ses acolytes : Colin et Dumas, il écope seulement de 4 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour. Et il va purger sa peine à la prison de Passy.

Débrouillard, doué d'une bonne instruction, il réussit à obtenir un emploi de comptable dans la prison. Il est chargé de calculer le maigre pécule quotidien des détenus qui fabriquent des balais et il a l'avantage insolent de ses amis de géologie au détriment des autres qui le surnomment bientôt « Pierrot-le-Contentieux ». Assez bien noté, il obtient sa libération conditionnelle en 1933 et, sitôt libre, redevient sur l'heure le protecteur des petites prostituées de la Goutte d'Or. Et il profite de sa liberté pour préparer, dans le quartier même, de fructueux cambriolages. Il s'est lié à Poissy, avec un malfaiteur redoutable, Louis Lahaye, qui lui a promis de « travailler » avec lui à sa libération.

Le 15 mai 1935, Louis Lahaye est libéré. Le 20 mai, les deux hommes réussissent un butin assez important à Aubervilliers, dans un bureau d'usine. Mais, le 22 mai suivant, ils sont surpris par Mme Banceron dans un appartement qu'ils étaient en train de dévaliser, 71, rue la Chapelle.

— Aux voleurs ! crie la jeune femme.

Decormis et Lahaye la bousculent, gagnent la rue, mais sont rapidement acculés dans une cour de la rue Ordener par de nombreux passants et deux agents. Froidement, Pierre Decormis s'adosse au mur et tire du revolver à travers la poche de sa veste. La première balle se perd, heureusement ; la seconde s'enraye dans l'arme. Le misérable est aussitôt ceinturé et ligoté avec son complice. Coût, disait la dernière pièce contenue dans le dossier : cinq nouvelles années de prison et encore dix ans d'interdiction de séjour, condamnation prononcée, le 5 juillet 1935, par la 14^e chambre correctionnelle. Mais alors, comment Pierre Decormis, qui n'avait pu bénéficier cette fois d'une nouvelle libération conditionnelle, avait-il pu reconquérir aussi vite sa liberté de nuire, puisque, depuis février 1936, il écumait à nouveau le quartier de la Goutte-d'Or, faisait de fréquents déplacements à Fontainebleau où il devenait receleur — le « fourgue » — d'un aventurier fameux de l'après-guerre, forcé, par jugement, de vivre dans cette jolie ville que l'on devrait avoir depuis longtemps proscrite aux interdits de séjour.

Mais Decormis était revenu à Poissy avec un plan d'évasion. Il écrivit à l'autorité militaire qu'il était inconnu dans la circonscription de Marseille, sa ville natale. Jamais il ne s'était présenté au recrutement pour effectuer son temps de soldat. La gendarmerie se chargea donc bien vite de le transférer à Marseille et de le remettre aux autorités militaires compétentes. C'est ce qu'attendait Decormis. Il simula une violente crise d'épilepsie et fut transporté sur une civière à l'hôpital militaire. Désormais rien ne s'opposait plus à sa fuite. A la fin de février 1936, il revenait se terrer à la Goutte-d'Or, à Paris. On devine maintenant tout le reste : les nouveaux cambriolages, la « fourgue », le rançonnement systématique des « tricarts » de Fontainebleau, l'inqiétude permanente que sa présence faisait peser en Seine-et-Marne sur ses anciens camarades de Poissy, libérés à la fin de leur peine, mais interdits de séjour.

— Tu ne peux pas me prêter dix louis ? demandait cauteusement Decormis aux malheureux « tricarts » avec un accent lourd de menaces.

Pour ne pas être à nouveau arrêté et pouvoir demeurer près des amis, l'homme libéré, toujours sur le qui-vive, offrait à Decormis tout ce qu'il possédait et notre « terreur » empochaît le tout. Voilà pourquoi il sera bien difficile de savoir quels sont les deux hors-la-loi décidés qui, au cours d'une nuit de printemps, ont entraîné « Pierrot-le-Contentieux », de gré ou de force, dans cette randonnée nocturne en forêt, d'où il ne revint pas.

Emmanuel CAR.

En bas, à droite : surpris en train de cambrioler dans cette maison, rue de la Chapelle, Decormis et Lahaye (ci-dessous), après avoir tenté de tirer sur la foule furent arrêtés.

des vêtements ont été arrachés, ainsi qu'une bague à la main gauche... Toutes les poches ont été vidées... L'homme a été tué d'une balle tirée à bout portant, dans le veston, enlevé depuis, étant lui aussi troué et brûlé à l'endroit de la blessure... Ongles faits... Pas de caleçon... Souliers talons bottiers état de neuf... Onze cicatrices sur le corps, dont une fracture ancienne de la cheville gauche et des traces de coups de couteau à la tempe droite et à la cuisse...

Toutes ces précisions parlaient clairement aux policiers. Ils ne s'attardèrent pas. La nuit tombait d'ailleurs. Une brume froide emplissait le sous-bois. Tout le monde regagna la route.

— Ou je me trompe fort, ou voilà un « macab » dont le nom ne sera pas long à retrouver, répétait un des inspecteurs. Deux heures de recherches dans les fichiers de l'Identité judiciaire, et demain, avant midi, il n'y aura plus de mystère au Grand Veneur.

C'est, en effet, le lendemain mardi, vers 11 heures du matin, que le résultat concluant des travaux de l'Identité nous fut communiqué à Fontainebleau, dans la petite Morgue du cimetière, où le médecin légiste nous avait déjà communiqué de son côté les conclusions de l'autopsie.

— Cet homme a été tué, étant assis, d'une balle de 7 mm. 65 à travers les intestins. La mort aura été foudroyante.

Tué assis ? Sans doute en auto ? Quelqu'un lança alors :

— Belle « promenade », n'est-ce pas ?
— Oui, Pierre-Marius Decormis, né le 16 août 1911, à Marseille, répondit à la cantonade l'inspecteur de l'Identité qui survenait, à fini de nuire ! Il a trahi, volé, vendu, écorché tous ses amis, même les pires. C'est son cadavre que vous avez devant vous et il ne sera pas facile de retrouver ceux qui l'ont si froidement « exécuté ». Il est probable toutefois que les interdits de séjour de Fontainebleau, ville ouverte aux « tricarts », ont dû y collaborer un peu. Beaucoup d'entre eux gardaient, de la prison de Poissy, une sourde haine contre Decormis. Au premier soupçon sur la régularité de certain partage, la petite promenade aura été organisée séance tenante... Tout est là !

Et le policier ouvrit pour nous le curieux dossier de la vie scélérate de Pierre Decormis.

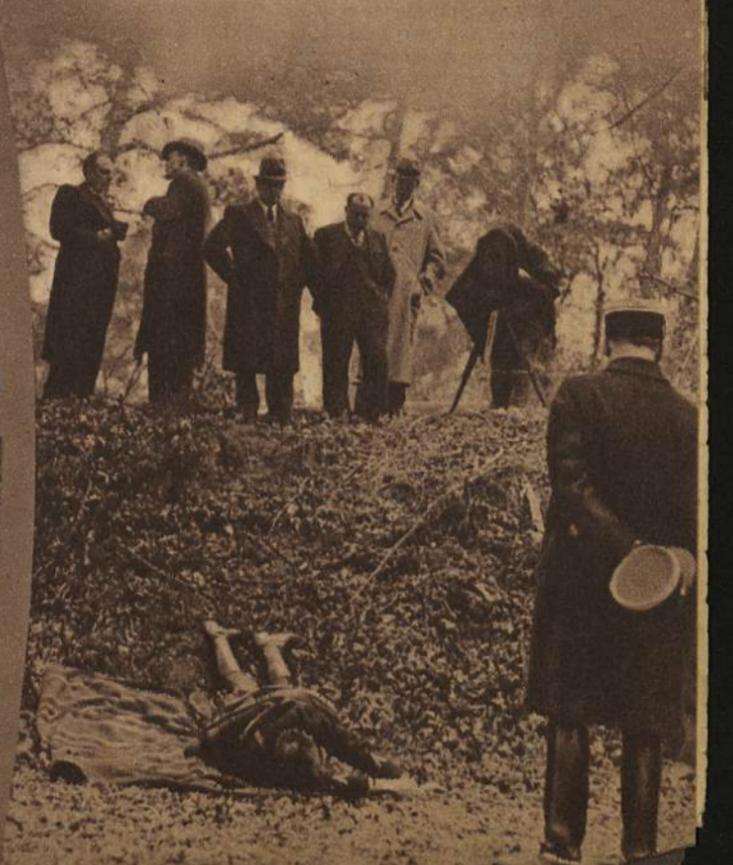
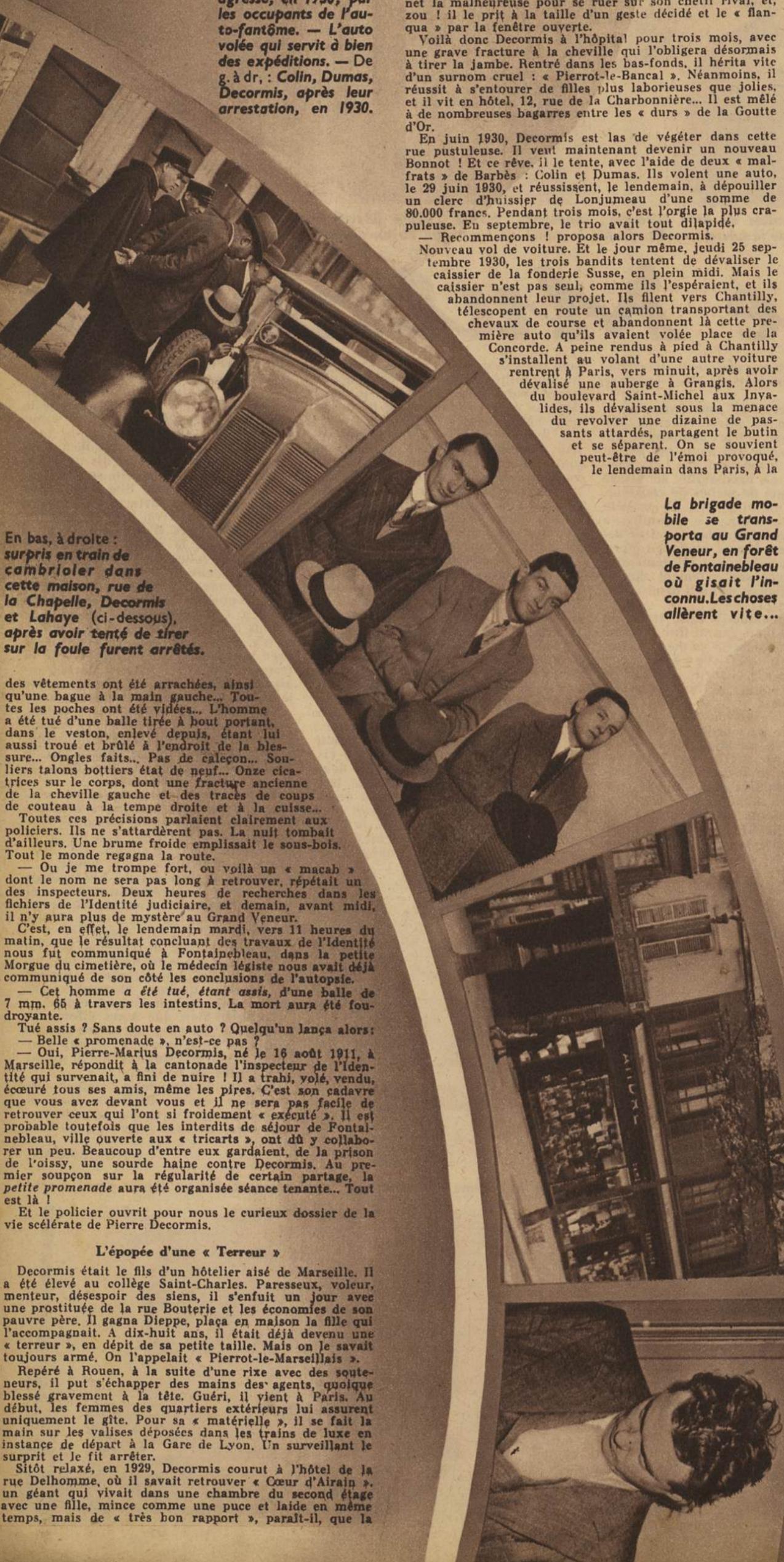
L'épopée d'une « Terreur »

Decormis était le fils d'un hôtelier aisé de Marseille. Il a été élevé au collège Saint-Charles. Paresseux, voleur, menteur, désespoir des siens, il s'enfuit un jour avec une prostituée de la rue Bouterie et les économies de son pauvre père. Il gagna Dieppe, plaça en maison la fille qui l'accompagnait. A dix-huit ans, il était déjà devenu une « terreur », en dépit de sa petite taille. Mais on le savait toujours armé. On l'appelait « Pierrot-le-Marseillais ».

Repéré à Rouen, à la suite d'une rixe avec des souteneurs, il put s'échapper des mains des agents, quoique blessé gravement à la tête. Guéri, il vint à Paris. Au début, les femmes des quartiers extérieurs lui assurent uniquement le gîte. Pour sa « matérielle », il se fait la main sur les valises déposées dans les trains de luxe en instance de départ à la Gare de Lyon. Un surveillant le surprit et le fit arrêter.

Sitôt relaxé, en 1929, Decormis courut à l'hôtel de la rue Delhomme, où il savait retrouver « Cœur d'Airain », un géant qui vivait dans une chambre du second étage avec une fille, mince comme une puce et laide en même temps, mais de « très bon rapport », paraît-il, que la

La brigade mobile se transporta au Grand Veneur, en forêt de Fontainebleau où gisait l'inconnu. Les choses allèrent vite...





La famille de Jeannine Toillon. — A droite, la victime que Kueny viola, puis jeta, vivante, dans le canal. Le monstre assista à sa lente agonie.

MULHOUSE. — De notre envoyé spécial
LE vampire de Mulhouse a été jugé à Colmar. Depuis ses crimes, depuis neuf mois, on n'avait pas osé le sortir de la prison de Mulhouse. Toute l'enquête, toute l'instruction, se firent dans la grande maison noire et le juge se déplaçait pour venir interroger Kueny dans sa cellule. La gendarmerie avait prévenu le parquet qu'aucune force au monde, qu'aucune garde policière n'aurait pu protéger l'assassin d'enfants contre la fureur de la foule s'il avait dépassé le seuil de la prison. Pendant des semaines, des amis du père de la petite Toillon, la première victime, avaient rôdé autour du palais de justice, des couteaux cachés sous leur veste, attendant le sadique à la porte du juge d'instruction pour faire prompt justice.

La salle des assises est comble. Le conseiller Chevalier préside la cour. L'avocat général Gardon s'apprête à requérir. M^{rs} Robert Levy, Traun et Wassmer, du barreau de Mulhouse, représentent la partie civile, les parents des petites victimes ; M^{rs} Starck, Keislin et Eisenbraun sont au banc de la défense.

Au fond de la salle une foule houleuse est rassemblée. Rudes visages de paysans, pères de famille qui attendent la condamnation du vampire. Personne ici ne comprendrait que Kueny sauve sa tête et un verdict d'indulgence déchaînerait certainement une colère terrible. Au banc des témoins une petite fille est assise, entre sa mère et une petite camarade. Elle porte une robe à carreaux rouges et blancs. Son pauvre petit visage pâle porte les marques d'une souffrance qui n'est pas encore apaisée. C'est Jacqueline Girardot, la seconde victime de Kueny, longuement martyrisée, qui échappa par miracle à la mort mais qui restera meurtrie pour la vie.

Au milieu du prétoire, les pièces à conviction. La bicyclette rouillée sur laquelle Kueny enleva les enfants, un paquet de toile noire qui contient les vêtements lacérés des petites victimes et enfin un morceau de bois de cinquante centimètres de longueur sur



Voici, aux côtés de M^{me} Girardot, Madeleine Walter, autre fillette qui faillit être la victime de Kueny, mais refusa de le suivre. — On fouilla le canal de Huningue où on devait retrouver le cadavre de Jeannine Toillon.

de Mulhouse

sept d'épaisseur, une sorte d'échalas qui servit au martyre de Jacqueline Girardot.

Tous les regards sont fixés sur la porte par où va entrer l'accusé. Elle s'ouvre. Poussé par les gendarmes, apparaît un garçon très jeune qui ne paraît pas ses vingt-cinq ans, aux cheveux blonds en broussaille, au visage hébété, marqué de taches de rousseur, aux yeux d'un bleu lavé. Il est vêtu d'un costume noir. Le vampire a voulu se faire beau pour paraître devant ses juges. Il y a quelques jours, il a écrit à sa mère pour lui demander de lui envoyer son vêtement du dimanche. Il ajoutait ce qu'il disait aussi à ses gardiens :

— Dans quelque temps, trois ou quatre ans, quand j'aurai fini la peine de prison à laquelle on va me condamner, je ferai telle et telle chose.

L'audience est ouverte. Aussitôt le président ordonne le huis clos. La salle est évacuée.

— Accusé, levez-vous.

Kueny pose ses lourdes mains sur le rebord du box, se lève, promène son regard hagard sur le prétoire, regarde la petite Jacqueline qui frissonne et instinctivement s'appuie contre l'épaule de sa mère.

L'interrogatoire est commencé. Le président rappelle le passé du vampire et ses crimes.

— Vous avez été un écolier intelli-

gent mais sournois et indiscipliné. Votre amoralité s'est manifestée de bonne heure. Votre père, Alsacien, se cacha dans sa cave pendant toute la guerre pour ne pas servir l'Allemagne.

« Jeune homme, vous êtes brutal, voleur. Vous êtes condamné six fois pour viol et attentats à la pudeur. En effet, vous êtes déjà en proie à cette frénésie sexuelle qui fera de vous un monstre. Par contre, une timidité grossière vous empêche d'essayer, d'aborder ou de faire la cour à des jeunes filles de votre âge. Vous vous adonnez à un onanisme exaspéré.

« Vous faites votre service militaire aux bataillons d'Afrique. De retour à Mulhouse, plus exactement dans le faubourg de Rexheim, vous reprenez la série de vos exploits. Vous attaquez, en 1936 plusieurs femmes, seules, dans la campagne, vous les violez. Vous êtes encore condamné.

« Nous en arrivons aux plus affreux de vos crimes. Parlez vous-même. »

Et sans se faire prier, avec un luxe de détails horribles, Kueny raconte :

— Le 31 août, je passais à bicyclette dans le faubourg de Brunstatt. Je vis, jouant devant leur maison, les deux petites Toillon. Je m'arrêtai, je leur demandai le chemin du bureau de tabac. L'aînée, Jeannine, qui avait neuf ans voulut bien me conduire. Je l'installai sur le guidon de ma bicyclette, je l'emmenai. Alors je changeai de

chemin et je filai vers le bois de la Hardt que je connais comme ma poche. Dans un fourré je m'arrêtai. Je forçai la fillette à se déshabiller, je la violai une première fois, puis vingt minutes plus tard une seconde fois. Elle pleurait. Alors, je l'emmenai au canal tout proche. Je lui dis de se laver les mains. Comme elle se penchait je la poussai à l'eau. Elle poussa des cris, revint à la surface, s'agrippa à la terre de la rive, me supplia de l'épargner. Alors d'un coup de pied sur la tête je la rejetai à l'eau et à l'aide d'un bâton je la maintins jusqu'à ce qu'elle ne bouge plus.

« Le lendemain, je rencontrai la petite Jacqueline Girardot. Je réussis aussi à l'emmener. Dans le bois, je voulus la violer. Elle était trop jeune, je n'y parvenais pas. Je la mutilai avec un bâton. Puis je la violai, je la frappai à la tête, j'essayai de l'étrangler avec une ficelle. La croyant morte je la laissai là et je rentra chez moi. »

La cour, les jurés, les avocats, avaient écouté, stupéfaits et pleins d'horreur, cette effarante confession.

Voici les témoins. Le paysan qui, le lendemain matin, retrouva dans la Hardt la petite Jacqueline.

La voici elle-même, la petite martyre, qui s'avance à la barre et d'une voix brisée évoque son supplice. Elle est encore si faible, qu'à la fin de sa déposition elle s'évanouit. On l'emporte. Le vampire n'a pas bougé.

C'est la fin des débats. Les avocats de la partie civile plaident et évoquent les souffrances des malheureuses fillettes. Pour la première fois Kueny baisse la tête. Un juré pleure.

Le réquisitoire de l'avocat général Gardon est, on s'en doute, impitoyable. A la fin, les défenseurs tentent de susciter quelque atmosphère de pitié autour de leur sinistre client.

On sent bien que leurs efforts seront vains. En effet, après une délibération de vingt minutes ; le jury rapporte un verdict impitoyable et donne le vampire au bourreau.

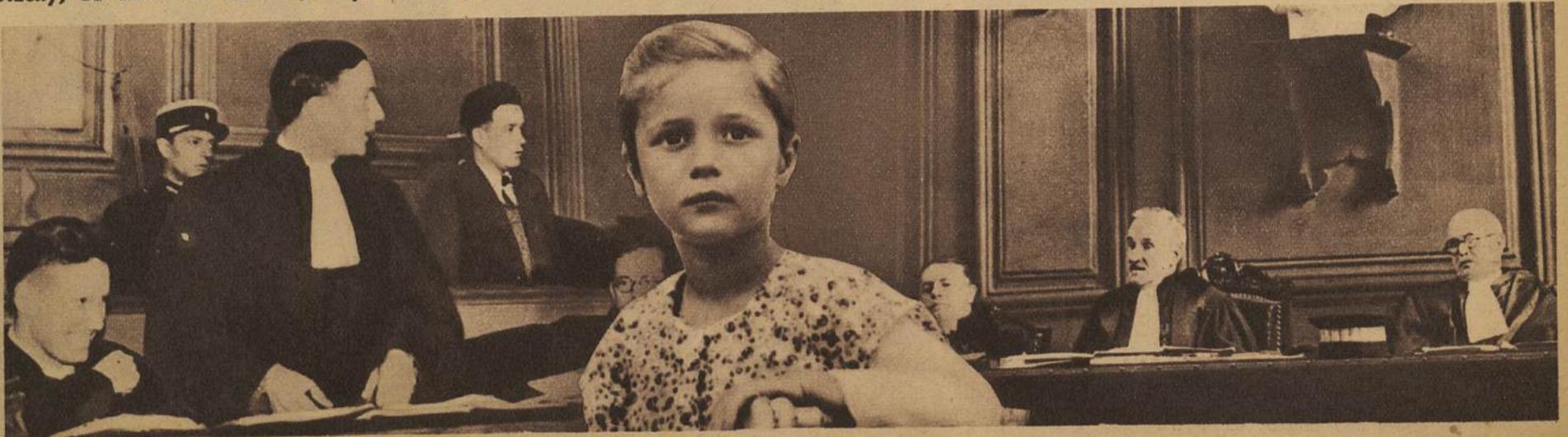
Les populations de la campagne de Mulhouse seront satisfaites. Mais de longtemps on ne laissera plus les petites filles blondes jouer sur les chemins.

Luc DORNAIN.

Le lourd passé de Kueny (au centre) en fit un rude disciplinaire.



Kueny, au banc des accusés ; le président, pendant qu'on évoque le martyre de Jacqueline Girardot que le monstre souilla et laissa pour morte.





Job Créteaux, véritable terreur, est conduit sur les lieux du crime.

"JOB" LA TERREUR

QUIMPER (De notre correspondant particulier.)

Un matin ensoleillé d'août 1936. L'Aulne roule ses eaux paisibles dans la vallée encaissée du Pont-Ty-Men. L'écluse de Rosvéguen fait entendre le grondement des eaux qui coulent de son déversoir dans un remous d'argent. Etendus sur le gazon de la rive gauche, trois hommes pêchent...

L'un d'eux s'est levé. Il a 32 ans. Fortement découpé, quoique de taille moyenne, Créteaux a le regard droit, les lèvres minces, le visage anguleux d'un Breton de la vieille race; il lance à ses compagnons : — Allons-y, vous autres !

Cariou et Jérôme Maudire ont obéi. Tous trois longent la rivière et se pressent le long du chemin de halage; ils s'arrêtent à un coude de la rivière, hors de vue de l'écluse et de la ferme de Rosvéguen... Job Créteaux parle bas :

— Dites donc, les amis, Jean-Louis Goïc est parti hier soir chez lui, au Pardon de Plonevez-du-Faou. Il avait une affaire d'argent à régler avec sa sœur... Il va passer par ici, les poches pleines...



Là-bas, au détour du chemin, Jean-Louis Goïc est apparu, à bicyclette. Il active l'allure, car son patron l'attend à Kerzit et, à cette époque, les travaux des champs battent leur plein. Une branche de peuplier a été posée en travers de la route. L'homme descend pour écarter l'obstacle.

D'un bond, Créteaux est sur lui... A peine le malheureux a-t-il le temps d'esquisser un mouvement de retraite, qu'il est assommé d'un coup de bouteille. L'assassin fouille le cadavre : une montre, une plaque de bicyclette et six cents francs. Créteaux ordonne à ses complices, cynique :

— Allez, ouste ! A la flotte, le mac-cabée !

Dociles, Cariou et Maudire se saisissent du corps et le jettent à la rivière... L'onde sera le suaire de Jean-Louis Goïc, ouvrier sobre et modeste de 26 ans, que son patron attend et que sa mère pleurera bientôt, là-bas, au Guilly.

Ramassant la bouteille ensanglantée, Job Créteaux l'essuie d'un revers de manche et ricane :

— Elle est propre, maintenant ; allons la faire remplir de vin chez Michel Le Pape... Et vous deux là, motus, hein ? Si vous ne voulez pas « tomber » à l'eau !



Quatre jours plus tard, un écluseur du voisinage découvrait le cadavre d'un noyé qu'on identifia sans peine : Jean-Louis Goïc. L'homme avait fait une chute de bicyclette, était tombé sur la tête et avait

roulé jusqu'à l'eau. C'est ainsi que la mort du malheureux fut classée comme un banal fait divers. Mais le soir, dans les chaumières, on bavarda. Les hommes concluaient :

— Sûrement que c'est encore un coup de Job !

C'est que Créteaux était la terreur de ce coin d'Argoat. Vivant de braconnage et de larcins, il nourrissait, comme il pouvait ses cinq enfants. On évoquait en pensant à lui, des morts demeurées suspectes. Mais Job restait libre... L'instruction suivait une piste : Michel Le Pape, mutilé du travail, âgé de 40 ans, à la fois carrier et débitant; on le considérait comme un indicateur de l'assassin, et parmi ses plus fidèles clients figuraient, précisément, Créteaux et Cariou. Un jour, pourtant, Le Pape fut inculpé de meurtre et arrêté. Bientôt, Job-la-Terreur, chez qui on avait retrouvé la plaque de bicyclette de la victime, fut appréhendé à son tour en même temps que son complice Cariou. Jérôme Maudire, lui, travaillait dans les fermes... Un soir, pris de boisson, il parla du crime...



Jeudi 8 avril 1937... La voiture cellulaire amène les accusés à Ty-Men, pour la reconstitution.

Mais voici qu'un autre chef d'accusation pèse sur la bande.

Le 23 février 1935, une personne de Ty-Men montrait à un voisin un corps entraîné par le courant... Le lendemain, à deux kilomètres en aval, des ouvriers ramenaient sur la berge le cadavre d'un Asiatique que la population baptisa « le Chinois ».

Il y avait eu crime, mais l'affaire en resta là.

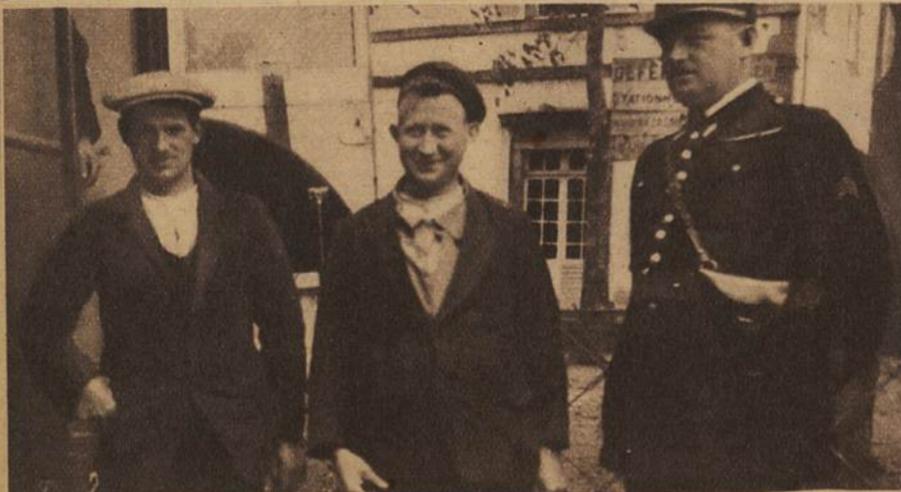
Le parquet de Châteaulin, aidé de la gendarmerie de Pleyben, amenèrent Cariou à des déclarations plus précises :

— Oui, c'est Job qui a tué le « Chinois »... Nous étions à la pêche, ici. Le Chinois passe en portant des marchandises... « Ça mord ? » demande-t-il. Aussitôt Créteaux se jette sur le malheureux. Dans la main droite, il serre un couteau fermé dont il laisse dépasser le bout du manche... Il frappe à coups redoublés. L'ambulant s'est abattu. Créteaux, maintenant, le piétine jusqu'à ce qu'il soit certain de la mort. Puis il pousse le cadavre dans la douve. C'est alors, continue Cariou, qu'il a voulu que j'approche et que j'aide à dépouiller le corps de ses vêtements, cela pour que, devenu complice, je ne parle pas.

L'instruction sera longue car la bande a encore bien des crimes sur la conscience... Après avoir menacé, volé et tué, Job-la-Terreur montera sur l'échafaud pour expier ses meurtres et satisfaire à la justice des hommes.

Louis-J. le FLOCH.

Maudire (en casquette) et Cariou, le sourire aux lèvres, descendent de la voiture cellulaire devant le Palais de Justice de Châteaulin.



PERDEZ 8 cm.
en **10 Jours**
en portant
la ceinture **JAFYNE**
à nos frais

Le résultat est garanti : après 10 jours, votre taille a rajeuni de 10 ans, car c'est de 8 cm. au moins que vous avez maigri.

Ce magique secret amincissant de la ceinture JAFYNE a rendu plus sveltes et plus désirables des milliers de femmes.

La ceinture JAFYNE est faite en "forflex", tissu velouté, presque impalpable, dont JAFYNE s'est assuré l'exclusivité mondiale. C'est ce merveilleux "forflex" qui, agissant par douces pressions sur les muscles gras et sur la peau qu'il raffermi, vous donne instantanément une ligne plus attirante. Et son action amincissante ne s'arrête que lorsque vous avez acquis une ligne réellement captivante.



FAITES CETTE SIMPLE EXPÉRIENCE GRATUITE

Portez à nos frais pendant 10 jours cette gaine, révélation de la science esthétique moderne qui fera de vous une autre femme.

Renseignez-vous tout de suite pour profiter de cette offre unique. Découpez à l'instant le bon ci-dessous et retournez-le aujourd'hui même.

BON pour un **ESSAI** de **10 JOURS** Ceinture JAFYNE (Serv. D. 4) 29, Rue Tronchet, 29, PARIS

Veuillez m'envoyer gratuitement, et sans engagement de ma part, une brochure illustrée donnant tous les détails sur la nouvelle ceinture JAFYNE, ainsi que sur votre offre d'essai.

NOM

ADRESSE

FORCE SANTÉ VIGUEUR

par

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grand à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'Electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : lettres fr. 1.50 - Cartes fr. 0.90

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



par la SANTÉ.

Le traité d'Electrothérapie comprend 5 chapitres :

1re PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralytiques.

2me PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3me PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4me PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5me PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

Confidences

RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

Voici le règlement que l'abondance des demandes nous a contraints d'établir et d'appliquer, sans qu'il nous soit possible d'y déroger :

1° Dans nos colonnes nous répondons exclusivement aux questions présentant un intérêt général : hygiène, santé, beauté, culture physique, éducation de la volonté, suggestion, psychologie, technique policière, sexualité, occultisme, sciences, lettres et arts. Joindre à chaque demande un bon « Confidences ».

2° Nous répondons par lettres individuelles (sous pli fermé sous enveloppe blanche) aux demandes de consultations personnelles : horoscopes, analyses d'écritures, orientation professionnelle, conseils relatifs à la vie sentimentale et à toute chose concernant la vie privée.

Mais ceci nécessite des frais considérables. Nous avons calculé que chaque réponse individuelle nous revient à 15 francs (frais de collaboration et de correspondance). Pour ce second mode de réponse, nous sommes donc contraints de réclamer à nos correspondants de joindre non pas un mais douze bons « Confidences ».

3° Il n'est traité qu'un seul cas dans la même lettre.

reçu peut effectuer et vous envoyer sous pli personnel) serait, sans doute, éloquent, quant aux traits généraux de son caractère.

Raymond H., à Château-Gontier. — J'ai essayé, d'après les conseils de cette rubrique, la culture physique. Or, j'ai dû arrêter. Cela m'essouffait, la tête me tournait et mon cœur bat.

Tout cela prouve que vous avez, plus qu'un autre, besoin de vous fortifier. Si, dès le premier jour, vous avez essayé d'accomplir une séance complète de quinze à trente minutes, surtout à une cadence vive, rien de surprenant à vos malaises. Le simple fait de changer d'air provoque souvent quelque trouble quand un organisme adapté à l'air d'une grande ville passe, sans transition, à celui d'une saine altitude. Et il est imprudent de s'alimenter tant soit peu copieusement après un jeûne prolongé. Pour la gymnastique, l'accoutumance doit aussi être recherchée progressivement. Commencez par quelques minutes (3 à 5) de mouvements lents. Petit à petit, prolongez la séance et accélérez le rythme des exercices.

Mme A. D., à Tours. — Peut-on, par suggestion, obtenir le retour d'une affection perdue ? Comment ?

Il ne peut s'agir ici que de suggestion mentale, c'est-à-dire d'influence télépathique. Bien que la communication irradiante de la pensée ne soit pas admise par tous, maintes observations permettent à chacun de se former à cet égard une conviction. Le souvenir de quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps vous vient subitement : quelques instants plus tard, ce personnage arrive. Vous vous décidez à réclamer, par lettre, une réponse trop attendue : votre correspondant

l'envoie dans l'heure qui suit la rédaction de votre lettre, c'est-à-dire avant qu'elle lui soit parvenue. On pourrait multiplier ces petits exemples. Reste la vérification expérimentale, et, puisque vous avez un grave motif d'y recourir, pourquoi ne pas la tenter ? Le procédé d'action à distance est, en soi, fort simple : il consiste à se représenter nettement la personne à qui l'on veut suggérer quelque chose et à s'imaginer la voir agir en conformité de ce que l'on attend d'elle. Bien entendu, cela n'opère pas aussi vite que le télégraphe. On ne modifie pas instantanément les dispositions morales de quelqu'un. Il faut réitérer chaque jour l'action pendant trente à soixante minutes.

Albert L., à Paris. — Dans un récent numéro de « Détective », j'ai lu que quand naît un dictateur, Uranus passe, soit au Méridien du lieu de naissance, soit à l'horizon. À ce compte-là, il y aurait des quantités de dictateurs ?

Il n'en manque pas : tous n'ont point cependant l'envergure maxima des mieux qualifiés ; tous ne trouvent pas l'accord circonstanciel indispensable à la pleine manifestation de leurs dispositions dominatrices. Ce qui est constant pour tous ceux qui naissent sous l'influence d'Uranus, c'est l'originalité de leurs vues, l'audace, l'indépendance intrinsèque de leur comportement. Ils sont aussi despotes que leurs facultés le leur permettent.

Provence 1919. — Obligée de travailler en plein soleil, cela rougit mon teint et lui donne un aspect désagréable. Y a-t-il quelque chose à faire pour atténuer l'action des rayons solaires ?

Voici la formule préconisée contre les radiations solaires nuisibles par le Dr V.



MONTMARTRE LA NUIT

— Elles sont sûrement de la bande des Amazones.

Scheikevitch, de l'hôpital Saint-Louis :
Chlorhydrate basique de quinine. 2 gr.
Uréthane 1 gr.
Axonge fraîche. Ad 50 gr.
Lanoline
Appliquer cette crème par massage léger jusqu'à pénétration. Poudrez ensuite avec la poudre Cerbeleaud :
Chlorhydrate basique de quinine. 3 gr.
Kaolin blanc lavé 27 gr.
Talc de Venise stérilisé 70 gr.
Complexe de violette citratée 0 gr. 05
Il va sans dire qu'un chapeau de paille à larges bords vous protégerait utilement.

M. Frémot, à B... (L.-et-L.) — Après opération d'une appendicite supprimée et cicatrisation très lente de la plaie opératoire, ma fille, âgée de 16 ans, est affligée d'une dermatose incoercible. La moindre érosion donne lieu chez elle à de l'infection locale.

Le Dr P. Oudinot, chef des Services Médicaux de « Détective », vous conseille l'emploi de l'Allergantyl Miluc que tout pharmacien vous procurera. Ce produit, à la fois dépuratif et équilibrant, contribuera certainement à la désintoxication de votre enfant.

Ne manquez pas, d'autre part, de faire examiner au moins chaque mois par votre médecin. Son état doit être surveillé, et son régime alimentaire réglementé.

J. Labre, à B. (Isère). — Mon fils, âgé de huit ans, malgré et se plaint de fatigue, quoiqu'il mange beaucoup et qu'il boive continuellement. J'ai dû le retirer de l'école, car il a de fréquents besoins d'uriner. Il se frappe et reste tout triste. On a essayé des fortifiants. Cela ne réussit pas.

Tous ces symptômes semblent indiquer, avec une cohérence parfaite, le diabète sucré. Un examen médical approfondi est, en tout cas, indispensable, et le détail du traitement à suivre ne saurait être établi que par le médecin traitant. Ne donnez à l'enfant aucun fortifiant ou remède empirique : vous risqueriez d'aggraver son état. Sur demande, les services hospitaliers de Grenoble vous indiqueront un spécialiste qualifié. Dans votre intérêt, consultez-le au plus tôt.

Elise de H. — On m'a conseillé le benjoin pour atténuer certaines rides. J'ai essayé et je trouve, au contraire, que cela les accentue ?

Tout dépend de votre formule. Si vous utilisez de la teinture de benjoin sans excipient gras, vous aggravez la sécheresse de la peau, et, par conséquent, les rides. Il faut mêler à 5 grammes de lanoline anhydre 5 gouttes de teinture de benjoin, bien mixer avec une petite spatule de bois et étendre très doucement.

Geo 1908. Que me réserve l'avenir ? Né le 27 avril 1908, à 10 heures du soir, près de Fontenay-le-Comte ?

Votre carte natale exprime, tout à la fois, la stabilité et l'incertitude, jusqu'à 35 ans, puis une très satisfaisante position. Vous avez des facilités, il y a longtemps que vous auriez pu élever le niveau de votre situation. Mais votre naturel paisible, ami de la tranquillité, vous incite peu à l'effort suivi. Les circonstances vous y amèneront et c'est ainsi que votre vie changera du tout au tout. Le désir d'une indépendance absolue constitue votre principale source d'énergie et cette disposition s'affirme en vous avec une intensité graduelle. Chances considérables comme administrateur de domaines.

Paul F., à Metz. — Atteint d'une maladie spécifique depuis quatre ans, je l'ai insuffisamment combattue, et maintenant la médication mercurielle ou blamuthée me devient intolérable, vu quelle détermine chez moi des troubles violents : diarrhées, évanouissements, etc... J'ai l'intention d'abandonner tout traitement.

Ce serait une grosse imprudence : aux troubles dont vous plaignez, se substituent de nouveaux troubles plus graves. Voyez à l'hôpital de votre résidence le chef du service des maladies vénériennes. Exposez-lui votre état. Il dosera la médication qui vous convient de manière à ce qu'elle n'entre pas vos résistances organiques. Rien n'est encore perdu si la direction de votre traitement est assumée par un spécialiste expérimenté et sérieux. Pour ce qui concerne votre entourage, il y a des précautions prophylactiques à observer, mais seul le médecin a qualité pour les prescrire.

« DETECTIVE-BUREAU ».

La mise en page de ce numéro est de J. G. SÉRUZIER.

AH ! CES PARATRES !

— Et dire que c'est moi qu'il parle d'envoyer dans une maison de redressement !

Mme Vve Dejaeger. Une personne se disant médium veut me mettre en rapport avec l'esprit de mon mari, récemment décédé. Peut-on réellement parler avec les morts ?

Cette possibilité reste problématique. Un institut, reconnu d'utilité publique par l'Etat, existe à Paris où de hautes personnalités du monde scientifique s'efforcent de vérifier ce qu'il peut y avoir de réel dans les affirmations de la doctrine spirite. Jusqu'ici, ils n'ont pu conclure à la réalité des manifestations attribuées aux esprits des morts. Ce qu'ils ont, en revanche, établi, c'est qu'il est dangereux de se livrer à des pratiques spirites : celles-ci développent, en effet, une impressionnabilité malade qui donne souvent lieu à l'obsession, à l'idée fixe, à des hallucinations pénibles, et même à d'irréductibles états de déséquilibres psycho-nerveux.

Conservez à vos disparus une affectueuse sympathie, et respectez leur souvenir : ne permettez pas qu'ils soient l'occasion de jongleries plus ou moins intéressées.

L. P. Oran. A toute occasion, je rougis et je crois paraître ridicule. Comment surmonter cet état ?

Il faut, tout d'abord, considérer comme temporaires et assez fréquentes à votre âge les manifestations de la timidité — le rougissement émotif en particulier. Tout homme doué d'une certaine sensibilité est plus ou moins timide en ses jeunes années. Pour hâter la disparition de cette impressionnabilité :

1° Pratiquez assidûment la gymnastique respiratoire qui agit merveilleusement sur l'émotivité, substitue le calme au nervosisme et favorise la confiance en soi.

2° Cultivez, par des exercices appropriés, votre facilité d'élocution. Vous trouverez partout des traités et des professeurs de diction. La supériorité que vous donnera le fait de savoir vous exprimer plus correctement et plus élégamment que la plupart des hommes, vous donnera de l'aplomb.

3° Loin de fuir les personnes qui vous troublent et les circonstances où vous rougissez, recherchez-les : effectuez chaque jour un ou plusieurs actes volontaires d'audace en affrontant l'occasion de réagir.

4° Fréquentez des camarades hardis. Leur moral influera sur le vôtre. Inconsciemment, vous vous transformerez, à leur ressemblance.

Gypsi 36-30. Veuillez m'indiquer si et quand je puis entreprendre quelque chose avec chances de succès. Né le 9 février 1900 à 1 heure du matin.

Dans le cours de chaque année, les premiers jours de juin et les premiers jours d'octobre, vous sont favorables. Plus généralement : 1938 et 1947. Notez que vous avez intérêt à vous délier de votre première impression ainsi que des encouragements quels qu'ils soient. Pour réussir, réfléchissez mûrement vos projets, établissez un plan, une tactique bien étudiés à l'avance, et agissez sans vous confier. Votre horoscope indique des chances au-dessus de la moyenne. Jupiter et Saturne, tous deux dans leurs signes heureux, vous favorisent. Seule, votre légèreté a jusqu'ici retardé leurs bons effets.

Mme E. S., Montreuil-sur-Mer. — Ma fille, que je voudrais voir établie, repousse tous les partis qu'on lui présente. C'est à croire qu'elle a de l'aversion pour le mariage, ce qui serait anormal à 23 ans. N'y a-t-il rien à faire ?

Son peu d'empressement témoigne d'abord du fait qu'elle ne s' imagine pas le mariage sous un jour enchanteur. Peut-être a-t-elle été fâcheusement impressionnée par le spectacle de quelque enfer conjugal comme il y en a tant, par le sort malheureux en ménage d'une de ses amies ou parentes. Il se peut aussi que sa sensibilité ait été profondément révoltée par les assiduités trop abruptes d'un homme qui lui déplaisait. On doit songer enfin au cas, assez fréquent, d'un amour tenu secret parce qu'entravé. Supposez qu'elle soit éprise d'un homme avec qui il ne puisse, pour elle, être question de mariage ? Ce que vous pouvez faire de mieux, c'est d'agir avec assez de tact et de patience pour obtenir de cette jeune personne qu'elle s'ouvre à vous sans réticences. Plus vous insisterez en vue de lui faire accepter tel ou tel prétendant, plus vous aggraverez le cas. Si la cause de son attitude, de ses refus systématiques est profonde, le temps seul modifiera ses dispositions... ou la rencontre de l'imprévu, de celui qui lui inspirera de l'enthousiasme. L'analyse de son écriture (que « Détective-Bu-

UN COUP D'ŒIL SUR... L'ÉCRITURE DU DR HECKER

CETTE écriture aux formes simples réduit, au surplus, certaines lettres à un schéma typographique. Ses proportions harmonieuses et sobres, sa clarté, attestent une culture étendue. La formation du scripteur procède indéniablement des disciplines classiques. Il a donc fait des études secondaires. L'allure posée du tracé, les finales courtes, la précision des linéaments, l'exacte et méticuleuse distribution des points et des accents, l'absence de toute singularité montrent que nous sommes en présence d'un esprit pondéré, réfléchi.

On observe, dans les hauteurs des minuscules, de petites et constantes inégalités, ce qui constitue l'écriture dite « nuancée », indice d'une sensibilité fort vive dont les manifestations parfaitement délibérées expliquent la sympathie qu'inspire à ses malades le docteur Hecker.

Et pas le moindre signe de fourberie. La lisibilité, presque toujours énigmatique dans l'écriture des fourbes, est, ici, limpide. Pas de « jointurements » (petites boucles intérieures aux o et aux a) ; pas de courbes qu-

lisées ; pas de mouvements sinistroglyphes (de droite à gauche). Il semble bien que M. Hecker n'a aucun penchant, aucune aptitude à la dissimulation.

Paul-Clément JAGOT.



ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 48-17 FRANCE ET COLONIES 65. » 35. »
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37 ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »
Les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective »

Confidences de « Détective »

BON n° 25



La foule s'amasse devant la demeure du sheikh où il vivait somptueusement. Bientôt, des policiers vont passer les menottes à ce personnage vénéré.

LE MOINE ASSASSIN

Le Caire (de notre correspondant particulier.)

ATROIS jours de la disparition d'Iskandara, femme d'Antonios, on découvrit le cadavre de la malheureuse, dans les rochers de la montagne de Bagons, au-dessus de Rambo.

Un cadavre ? Un horrible mélange d'os et de chairs noircies, de lambeaux déchirés et de débris affreux que les loups dévorants s'étaient disputés. Son mari ne put d'ailleurs l'identifier qu'à trois fausses dents et à quelques lamelles d'étoffe. Mais le plus étrange, c'est que les macabres vestiges dénonçaient un commencement d'incinération. L'infortunée jeune femme avait donc été assassinée et brûlée avant d'être dissimulée parmi les rochers où la peste avait attiré les loups.

— Quel est l'auteur de ce crime horrible ? s'inquièrent les enquêteurs venus de Konesna.

Si le mari, la famille, les amies d'Iskandara étaient incapables d'élucider le lugubre mystère, un des enquêteurs observa pourtant que la jeune sœur de la morte manifestait un trouble mal contenu, tout en répondant négativement aux questions dont on la pressait.

À la longue, elle finit par balbutier des révélations qui, pour si timides qu'elles fussent, n'en aiguillèrent pas moins les policiers sur une piste indubitable, mais étrange.

— Vous connaissez, dit le craintif témoin, ce moine d'Agour-El-Kamel, qui passe pour le prophète d'un nouveau schisme musulman. Il s'appelle El-Sayed Ismaël Helmy Pacha, se donnant pour le successeur des Califes, des hauts dignitaires islamiques. Sa réputation de sainteté et de puissance magique attire continuellement d'innombrables pèlerins auprès de lui. Les femmes lui vouent particulièrement un véritable mysticisme, et ma pauvre sœur était une de ses fidèles les plus assidues. Elle avait épuisé sa cassette et vendu ses bijoux, pour apporter plus de cinq cents livres à l'entretien du culte. En retour, le Sheik lui avait promis que par l'entremise de ses anges, il obtiendrait pour elle, que Dieu lui envoyât un trésor de dix mille livres. L'autre soir, toute fiévreuse d'impatience et de foi, elle alla réclamer au moine ce miraculeux don du ciel. Mais ce fut, cette nuit-là, que notre Iskandara ne revint pas...

Une prompt descente de police fut décidée pour aller contrôler ces singulières déclarations. On investit la tente spacieuse où priaient en foule les pèlerins, qui se débandèrent en grand tumulte

à l'arrivée des hommes de loi. On chercha le moine suborneur dans le riche sanctuaire, puis dans la maison somptueuse qu'il occupait avec ses concubines, toutes trois aussi ravissantes et magnifiquement parées que des héroïnes de légende. Outre celles-là, deux serviteurs, Mohamed Hashem et Sélim Nour-El-Din, partageaient la demeure de l'étrange apôtre. Ils tentèrent de s'enfuir en voyant les policiers, mais furent immédiatement arrêtés. Leur attitude tremblante les dénonçait comme des coupables. Et d'ailleurs, l'odeur infecte qui se dégageait de la cuisine, de même que la présence, à proximité du fourneau, des chaussures et du sac à main qui avaient appartenu à Iskandara, ne laissaient plus aucun doute sur le fait que la jeune femme avait été assassinée dans la fastueuse maison du moine.

Tout à coup, une porte dérobée s'ouvrit lentement, livrant passage à un homme aveugle, grave et digne, dont la corpulence s'amplifiait d'une magnifique robe de soie. On lisait sur l'écharpe qui lui barrait le torse une inscription en lettres d'or, le désignant comme le « successeur des califes ».

— Au nom de la loi, lui dit un policier, je vous arrête, El-Sayed ! Tendez vos poignets...

Sans se départir de son altière assurance, l'homme accepta les menottes et s'obstina à garder le silence. De même, tant qu'elles eurent devant elles les yeux ternes du Sheik, les trois favorites restèrent muettes, comme si elles étaient fascinées par leur mystérieux dominateur. Elles ne révélèrent que lorsqu'on les eut isolées les affreux détails qu'elles savaient : l'étranglement de la malheureuse créancière du moine ; la tentative d'incinération du cadavre ; le transport à dos de chameau du sac contenant les macabres débris, dont l'hallucinant meurtrier et ses deux serviteurs étaient allés se débarrasser dans la montagne.

Malgré ces précisions sinistrement claires, le Raspoutine d'Agour-El-Kamel ne consentit à répondre que dans un langage sybillin.

— Les femmes sont des démons créés pour nous, dit-il aux enquêteurs. Je me mets sous l'égide de Dieu pour me protéger contre le mal des démons.

On pense que ce système de défense n'empêchera point les juges d'infliger un châtement inexorable au lugubre mystificateur qui donna en pâture aux loups la pauvre brebis de son troupeau de fidèles, la trop confiante Iskandara !

Abbas KAMEL

El Sayed Ismaël Pacha, dont la réputation de sainteté était grande, encadré de deux de ses épouses, Fatma et Rida.



PARLEZ-NOUS DU BYRRH...



Les Dimanches en famille
Je me demande "Qu'offrir"
Chocolat, thé, camomille ?
Mais tous me disent :
"Un BYRRH"

la maîtresse de maison

BYRRH

NATUREL - SAIN - PARFAIT TONIQUE

CADEAU Pour le recevoir gratuitement et franco, le réclamer aux Etablis. Byrrh, Bureau DB, à Thuir (P.-Or.) C'est un luxueux album en couleurs.

5.000 NUMÉROSCOPES GRATIS

La fréquence des gains à la Loterie à l'aide de mon Numéroscope (nouvelle méthode Occulte) atteint des proportions tellement considérables que j'ai décidé de donner gratuitement mon aide à ceux qui sont dans le besoin, et je m'engage, en cas d'échec, à dédommager tout usager de mon Numéroscope des frais investis dans l'achat de son billet. Des lots gagnés à chaque tirage : des centaines de clients satisfaits. Voici deux flagrants témoignages pris au hasard : « Merci à vous mon sauveur, car je vous dois déjà beaucoup. Je viens de gagner à la Loterie 50.000 fr. et 10.000 fr. Acceptez les remerciements de celle qui ne vous oubliera jamais et qui vous respectera toute sa vie. Mme Vve R... » « Ayant reçu mon Numéroscope, j'ai acheté trois dixièmes, et ce matin je dois avouer ma sur-

prise, ils gagnent tous les trois : le premier terminant par 8 gagne 10 fr. ; le deuxième, par 94, gagne 50 fr. et le troisième, par 081, gagne 1.000 fr. Avec mes compliments les plus sincères, veuillez croire, cher Maître, à ma reconnaissance, car vous m'avez redonné le courage qui m'avait complètement abandonné. Mr J. L. D. »

100.000 francs pour tout démenti. Vous aussi, vous pouvez gagner une fortune si vous suivez mes conseils. Sinon, l'essai ne vous coûtera rien. Envoyez-moi simplement vos noms (Mme, Mlle ou M.), adresse et date de naissance, pour recevoir les documents capables d'améliorer votre vie. Vous pouvez joindre, si vous voulez, 3 fr., en timbres, mais cela n'est pas indispensable. OMAR KHAN (service B.), 45, rue LEPIC, PARIS (18^e).

PLUS D'OREILLES DÉCOLLÉES



ORO le traitement universel pour reformer les oreilles donne des résultats merveilleux, immédiats et permanents. Les oreilles décollées reprennent leur position normale en quelques minutes. Aucun appareil mécanique. ORO est idéal car chaque application est invisible et sans danger. Recommandé par les docteurs. Des centaines de personnes satisfaites. Demandez la brochure et des attestations à M. TRILETY.

Dépt. R. 64, 45, Hatton Garden, LONDON E. C. 1.

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe
du fabricant
aux particuliers

— franco de douane —

Plus de

1 million de clients.

Demandez de suite
notre catalogue français
gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1.50, cartes post. 0.90

POUR VOTRE BEAUTÉ



L'édition complète
"Breviaire de la Beauté"
vous est nécessaire et vous
sera remise avec : 4 flacons
Brise Angelis, et un
rouge compact incarnat,
geranium, coquelicot ou
mandarine, contre 3 fr. 80
en timbres-poste, avec
votre adresse transmis à :
M. CLARKS, 16 bis rue Vivienne, PARIS

LIVRES

curieux et très rares
CATALOGUE GENERAL
ILLUSTRÉ sous pli
fermé contre 1 fr.
en timbres-poste.

En magasin 10.000 ouvrages inédits
LIBRAIRIE, 7, RUE DE LA LUNE, PARIS

Ecrivez ou venez voir. — Entrée libre de 9 h. à 19 h.
Cette offre n'est pas valable en Belgique.

BENOIT DE VAISE Une Science Nouvelle ?

LA RADIESTHÉSIE DIVINATOIRE

ALAPORTÉE DE TOUS

Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique
Envoi à domicile contre 2 fr. 50 en timbres-poste

LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves, PARIS - 14^e



CYRUS vous amènera celui ou celle qui vous est destiné

CYRUS seul vous en peindra un portrait, car
CYRUS seul possède le don surnaturel de la
« peinture en état de voyance ». Ensuite, par son
pouvoir magique il obtiendra pour vous la ren-
contre. Consult. (l'avenir dévoilé) et portrait : 30 fr.
reçoit de 2 à 7 h. Tél. TRI 09-07. Même résultat
par lettre, joindre mandat-carte. Renseignements
gratuits ! Professeur CYRUS, 4, rue Blanche,
face Trinité, PARIS 9^e.

Pour la Publicité dans "DÉTECTIVE"

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e — Tri. : 81-12

ANVERS (nos envoyés spéciaux).

CÉLINE HOTTE ! Encore un nom qu'il faut inscrire hélas ! à l'abominable martyrologe des enfants mis à mort par quelque monstrueux bourreau. Après Düsseldorf, Chaumont, Londres, Paris, Mulhouse ; après trop de villes qui, ces dernières années, s'émurent et s'indignèrent des ignobles assassinats dont de pauvres gosses furent victimes, c'est Anvers qui, ces jours-ci, s'afflige et se révolte à son tour du meurtre odieux auquel a succombé la petite fille de huit ans.

Elle avait disparu, la pauvre enfant, dans la soirée du dernier dimanche d'avril, après avoir dîné d'un repas de misère, partagé avec le vieux père en chômage et les cinq autres gosses de la nichée ; tandis que la mère était allée oublier ailleurs les soucis de la vie de famille. Mme Hotte a trente-deux ans.

Le bonhomme Hotte, dont la tournure déjetée et l'air stupide révèlent un sexagénaire prématurément sénile, avait vu sans le moindre étonnement s'éloigner hâtivement sa fillette. Il avait pensé que la « mioche » allait passer la soirée au cinéma, avec les quarante sous qu'il lui avait donnés ; et, comme il est trop souvent de règle de laisser une entière

CRIME



D'une misérable famille, Céline n'était prudemment surveillée ni par son frère, ni par sa mère.



Quatre frères et sœurs de la victime suivirent le petit cercueil, parmi une foule innombrable.



structures de cargos dissimulés par les docks ; des talus éloignés derrière lesquels s'élèvent de brunes casernes ; de lointaines cheminées d'usines et les toits de tuile ou d'ardoise des tristes faubourgs environnants. De-ci, de-là, ces petits cabanons de jardinage qu'on retrouve aux abords de toute grande ville, parsèment le mélancolique paysage. Mais leurs propriétaires ne les occupent pas en permanence. Si bien que nul n'avait pu se douter que les chétifs et broussailleux taillis du Molenvest avaient dissimulé le plus inhumain des crimes.

Ce fut en coupant de l'herbe pour ses lapins que le maraîcher Sotewy aperçut, parmi les verts arbustes, la blancheur du petit cadavre. Le prenant tout d'abord pour un amas de papiers abandonnés par des campeurs, il s'en serait d'ailleurs désintéressé si, au second coup d'œil, il n'avait remarqué les petites mains violettes et ligotées, les pauvres menottes crispées qui serraient encore la touffe de brindilles arrachée dans l'agonie...

Ah ! l'inoubliable vision de cauchemar. Dêvêtue, à l'exception de ses chaussures et de son pantalon, lequel avait été tiré jusqu'aux genoux, la malheureuse enfant gisait sur le flanc gauche, pliée en Z, et n'occupant guère plus de place qu'une grande poupée. A côté d'elle, ses vêtements parsemaient l'herbe : sa robe, son pull-over, sa petite chemise, le tout retourné à l'envers et démontrant ainsi dans quelle précipitation délirante le tueur sadique s'était livré à son odieuse profanation. Et comme ceux de l'innocent agneau apprêté pour l'immolation, les membres du pitoyable cadavre étaient ligotés ; et la cordelette passant par un des œillets des petits brodequins noirs unissait les mains et les pieds en se nouant autour d'eux par des nœuds compliqués qui ne s'apprennent d'ordinaire que chez les marins.

A l'évidence, les hallucinants détails du prologue du crime dénonçaient que le monstrueux bourreau de l'enfant n'avait pas accompli ses desseins révoltants sans s'attarder dans les raffinements du vice ou de la lâcheté. Céline n'avait donc point, pendant ce temps-là, crié son effroi et son désespoir ; ne s'était-elle point débattue pour refuser les liens de son féroce tortionnaire ? Hélas ! pauvre petite, elle avait certainement appelé au secours de sa voix la plus aiguë ; elle avait lutté tant qu'elle avait pu pour ne pas être ligotée ; mais, comme en témoignent les stigmates de son désolant cadavre, elle avait alors été frappée par la brute immonde, jusqu'à perdre abondamment son sang par une blessure au-dessus de l'œil gauche, par une fente à la lèvre et par les multiples écorchures qui strièrent son dos quand, d'un coup de poing sauvage, elle fut projetée, en raclant le sol, parmi les herbes coupantes. Puis, l'atroce supplice s'était achevé, comme le démontrait un foulard, par l'étranglement de l'enfant...

Outre ces horribles constatations, on allait bientôt apprendre par les déclarations des trop insouciantes père et mère de Céline que, des trois petites bagues de pacotille retrouvées à ses doigts crispés, l'une leur était inconnue. Le don désignait son auteur ! Ce ne pouvait être assurément que le criminel désé-

A ANVERS

rent les policiers que l'inhumain meurtrier de Céline Hotte était un homme d'une corpulence herculéenne, dont le nez, le cou, les mains étaient énormes, et qui se remarquait en outre par une casquette et un trench-coat à bout d'usage.

Un contrôleur de tram vint informer le Parquet de ce troublant souvenir :

— Dimanche soir, à la nuit tombée, alors que nous venions des tanks à pétrole et roulions vers la ville, un homme sauta dans la baladeuse, comme s'il fuyait quelque danger, dans les parages du Molenvest. Il avait l'air hagard et louche ; et les traces de boue qui maculaient son imperméable indiquaient qu'il venait des marécages du polder. Je n'eus cependant qu'un court instant pour examiner ce clochard inquietant ; car à peine approchais-je pour lui réclamer le prix de son billet, qu'il sauta brusquement du tram en marche et disparut comme un fantôme dans la solitaire nuit des « fortifs ».

De son côté, un docker raconta :
— Je revenais de mon travail, à quatre heures du matin ; et, comme à l'habitude, j'étais passé avec mon vélo par un raccourci qui traverse les proches alentours du Molenvest. Tout à coup, une forme claire, à demi dissimulée par la broussaille, m'apparut dans l'obscurité. Frappé par cette présence insolite, j'ob-

sinistre et moins solitaire. Mais, si muettes qu'elles fussent et si vite qu'elles allèrent, l'angoissant poursuivant allongeait le pas pour continuer de harceler la fillette de ses ignominieuses incohérences. Heureusement, un tram survint ! La communiant et sa maman s'empressèrent de s'y réfugier et de se blottir l'une contre l'autre sur une banquette où l'on ne pouvait tenir qu'à deux. Mais l'homme était encore là, qui avait bondi aussitôt sur la plate-forme du tramway. Il dardait encore sur l'enfant son regard trouble, qui pétillait d'infâme désir.

— Place ! demanda le contrôleur.
— Pour Hoboken, répondit comme un somnambule le dangereux obsédé.

Savait-il exactement ce qu'il disait ? ce qu'il pensait ? Entendait-il sa propre voix ? Il semblait sous l'effet d'une extase inconsciente ; et comme le contrôleur du tram lui avait annoncé qu'il voyageait dans une direction opposée à Hoboken, ce fut d'un pas d'automate qu'il descendit au prochain arrêt et s'éloigna dans la pénombre de la nuit...

— Mais ce n'est pas tout, ajoutait Mme Wuytz, en nous relatant son émoi. Le soir même de la disparition de Céline Hotte, ma petite a revu le « fou » qui l'avait poursuivie en ma compagnie. Il était revenu dans le quartier, rôdant à la recherche d'une proie. Il proposa de nouveau à ma fillette de lui offrir une belle poupée si elle consentait à l'accompagner. Dieu merci, l'enfant refusa avec effroi ; sans quoi, ce fût elle, probablement, qu'on eût retrouvée étranglée dans les broussailles du Molenvest...

A la faveur des déclarations qu'elles avaient recueillies de sources diverses, la police et la gendarmerie s'activaient maintenant aux recherches avec un peu plus de certitude qu'au début de l'enquête. On eût même, un moment, avoir capturé le criminel. C'était un vagabond arrêté sur la zone des fortifications, au cours des premières investigations. Il présentait les mêmes dehors que ceux de « l'homme au trench-coat », dont on avait vu devenir clochard





Céline fréquentait l'école de la place des Français dont les élèves accompagnèrent ses funérailles.



Escortée de sa marraine la petite Wuytz avait, avant Céline, rencontré le tueur d'enfants...

indépendance aux gamins, dans les classes prolifiques et déshéritées qui vivent à l'étroit dans leurs logements surpeuplés, le père Hotte ne s'était point soucié d'interroger l'enfant sur le but réel de sa course.

Cependant, Céline avait tourné le coin de la Grande Rue de la Batterie, laissant à leurs jeux et à leurs querelles les gosses déguenillés et barbouillés qui pullulaient sur le pavé, entre le double alignement de tristes maisons de briques, toutes uniformes. Puis, allant rapidement, de ses petites jambes chétives, vers l'effroyable but mystérieux qu'elle avait accepté de confiance, elle s'engagea dans la rue de la Fraternité ; et, toujours tout droit, suivit l'avenue du Margrave, jusqu'à sa lointaine extrémité. Une femme de son quartier aperçut la fillette qui traversait d'un pas décidé le carrefour de l'avenue Jan-Van-Ryswick, se dirigeant vers le tournant de la rue Charles-Doms, voie solitaire qui s'achève aux terrains vagues des fortifications, juste au delà des vastes usines d'autos Minerva. Il était vingt heures, et le crépuscule d'or passait au mauve, quand l'ultime témoin qui eût rencontré la petite Céline la vit disparaître au dernier tournant de son long chemin.

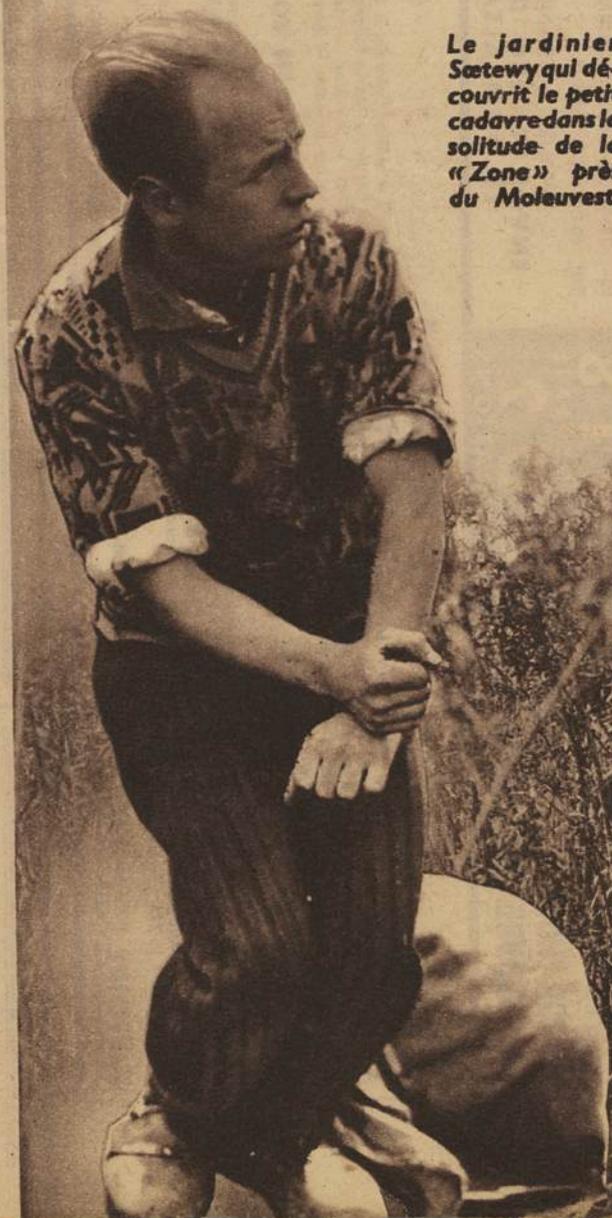
Mais, accompagnée de son mystérieux ravisseur, la trop confiante fillette allait encore effectuer un bien long parcours avant d'être sacrifiée à la criminelle perversité de l'ignoble brute. Ce devait être, en effet, tout à fait au sud d'Anvers et non à l'est, c'est-à-dire à quelque trois kilomètres du carrefour où l'avait aperçue le dernier témoin, qu'on allait retrouver la pitoyable petite victime.

C'est au lieu-dit du Molenvest, dans la vaste solitude verdoyante s'étendant de l'Escaut au faubourg de Kiel, que le jardinier Arthur Sætewy allait découvrir la malheureuse petite martyre. Hélas ! l'endroit n'avait été que trop propice à la réalisation des odieux projets de l'assassin. Ici, point de salut pour la proie d'un sadique ; nulle chance d'alerter les secours par les cris d'effroi et de désespoir. La plaine immense n'a point d'écho, pas plus qu'elle n'est animée par de fréquentes silhouettes humaines. Au delà du polder broussailleux et des nappes d'eau où se reflètent les vestiges des fortifications désaffectées, l'horizon grisâtre n'offre à la ronde que des super-

Outre ces horribles constatations, on avait bien voulu apprendre par les déclarations des trop insouciantes père et mère de Céline que, des trois petites bagues de pacotille retrouvées à ses doigts crispés, l'une leur était inconnue. Le don désignait son auteur ! Ce ne pouvait être, assurément, que le criminel déséquilibré, qui avait offert ce cadeau minime à la petite pauvre, pour capturer son amitié. Mais il n'y avait là qu'un fait dont la signification tristement épique ne pouvait guère surprendre les enquêteurs. Par contre, l'autopsie allait révéler une singularité bien plus étrange. Contre toute conviction unanimement répandue dans le public, d'après les premières constatations, le médecin légiste devait, en effet, s'apercevoir que la petite Céline n'avait point subi dans sa torture l'outrage dont on s'attend d'ordinaire à remarquer les traces dans les crimes relevant du sadisme. De quel bourreau plus « anormal », plus perversément raffiné qu'aucun autre, la pauvre avait-elle donc été victime ? Était-ce un maniaque persécuteur ; était-ce un être maudit, obsédé par l'idée de donner férocement la mort ; ou bien n'était-ce qu'un fou dangereux traversant un accès aigu ? Malheureusement, les indices manquaient encore pour permettre aux enquêteurs d'orienter la moindre piste dans l'obscurité du mystère.

Toutefois, dès que les journalistes d'Anvers, entre autres notre ami Egide Adry, eurent lancé un émouvant appel aux témoins éventuels, pour les engager à fournir d'urgence leurs déclarations à la police, les révélations orales, écrites ou téléphonées ne tardèrent pas d'affluer. Les mythomanes, les visionnaires, voire de répréhensibles facétieux ne manquèrent pas de jouer, dans la triste affaire, leur néfaste rôle habituel, ce qui valut d'ailleurs aux Anversoises d'apprendre à tous moments que le lugubre monstre était arrêté, alors qu'il s'agissait de quelque innocent bientôt relâché. Mais des témoignages plus sérieux convainqui-

Le jardinier Sætewy qui découvrit le petit cadavre dans la solitude de la « Zone » près du Molenvest.



Le visage de l'enfant démontre par maintes blessures et par la crispation des traits qu'elle avait subi le martyre un peu avant son étranglement.

servai au passage la silhouette immobile. C'était un homme de vigoureuse stature qui, vêtu d'un trench-coat et coiffé d'une casquette, paraissait dormir assis, se dissimulant le visage sous des mains énormes. L'endroit, l'attitude de l'homme, les circonstances tardives de sa présence au Molenvest, tout porte à croire que ce mystérieux noctambule n'était autre que le monstrueux assassin de Céline Hotte, lequel, obsédé par le souvenir du petit cadavre, était revenu aux lieux du crime en attendant que le jour se levât.

Mme Wuytz, une des mères particulièrement émue et révoltée par le supplice mortel de leur petite voisine, vint déclarer à la police, après l'avoir narré à tout le quartier, que sa propre fillette avait été également abordée, en sa présence, par l'effroyable « homme au trench-coat ».

C'était, précisément, à proximité de l'endroit où avait disparu la petite Céline, c'est-à-dire dans la rue que bordent de part et d'autre les longues façades des usines de la Minerva qui, huit jours plus tôt Mme Wuytz et sa « communiant » (comme elle dit) avaient rencontré le redoutable dénatureur. Il se tenait blotti dans les ténèbres d'une des nombreuses portes cochères des usines, guettant comme une bête de proie, le passage de quelque victime.

A l'approche de la communiant et de sa mère, soudain l'homme leur barra le passage.

Nullement soucieux de la présence de la femme adulte, il n'avait d'yeux que pour la fillette.

— Où vas-tu, petite ? lui demanda-t-il, en dardant sur elle un regard allumé par son abjecte tentation...

On conçoit que, terrorisées, les deux passantes pressèrent le pas sans souffler mot. Elles n'avaient qu'une hâte : atteindre à toutes jambes le plus prochain tournant, pour s'engager dans une rue moins

On eût même, un moment, avoir capturé le criminel. C'était un vagabond arrêté sur la zone des fortifications, au cours des premières investigations. Il présentait les mêmes dehors que ceux de « l'homme au trench-coat ». On apprit qu'il avait pu devenir clochard il avait habité juste en face de la maison de la rue de la Batterie, dont les Hotte occupent le rez-de-chaussée. De là à concevoir de lourdes présomptions contre cet homme déchu, il n'y avait qu'un facile rapprochement à établir. Mais le vagabond put cependant fournir un alibi reconnu formel ; et les policiers durent, comme on dit dans leur langage familier, reprendre l'enquête à zéro...

Il en fut de même après bien d'autres interrogatoires de suspects, sans excepter la mère volage. On ne se lassa point pourtant de multiplier en tous lieux les actives investigations. Les divers quartiers de la ville furent surveillés ; la zone et les faubourgs, explorés par des patrouilles de gendarmes ; la Belgique entière alertée par les communiqués de la police d'Anvers. Mais de longs jours se sont écoulés sans qu'on retrouve trace du dangereux sadique dont l'impunité fait trembler les mères...

Depuis, on a porté en terre la touchante victime de ce monstre inhumain. Elle a eu, pauvre petite, des funérailles émouvantes. Le corbillard aux ornements d'argent l'a transportée, sous un amoncellement de fleurs, au milieu d'une foule innombrable où bien des mamans pleuraient en pressant contre elles leurs petits. Il y avait derrière le minuscule cercueil le drapeau de la paroisse Saint-Laurent et, de chaque côté du convoi, une double longue file de petites compagnes de classes de la malheureuse Céline.

Jusqu'à perte de vue, les trottoirs étaient « noirs de monde » ; les fenêtres, la moindre aspérité murale étaient garnies de spectateurs aux traits crispés par l'émotion. On n'avait pas vu à Anvers, depuis fort longtemps, une plus impressionnante apothéose funéraire.

Mais l'hommage rendu par sa ville natale à la malheureuse petite fille est loin d'avoir laissé en repos les sentiments émus et révoltés qui animent l'opinion publique. Celle-ci réclame vengeance de la torture et de l'étranglement subis par la pitoyable victime.

Il va sans dire que nous joignons notre propre émotion à celle des Anversoises, et que nous partageons leur vœu de voir bientôt puni d'un exemplaire châtimement, le lâche bourreau de la pauvre gosse...

Noël PRICOT.

Reportage photographique « DÉTECTIVE »
MARCEL CARRIERE.



CÉCILIA OTTE. Iaffelijk vermoord te Antwerpen, op 25 April 1937.

PRIME à nos Lecteurs 440^{Fr.} au lieu de 850^{Fr.}

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE VICTOR HUGO

Lire les auteurs nouveaux, c'est bien. C'est nécessaire. C'est pourtant insuffisant pour une culture littéraire. Que dire de celui qui, se tenant au courant de la production du jour, ignorerait les écrivains et les chefs-d'œuvre du passé ?

Que dire de celui qui, notamment, ignorerait VICTOR HUGO, ce Géant des lettres, ou qui n'en connaîtrait que des bribes ?

Cent ans après ses premières œuvres, VICTOR HUGO domine encore toute notre époque. Pendant trois quarts de siècle, VICTOR HUGO a répandu le Verbe de son Génie sur le monde. Nul endroit de la terre où son nom prestigieux n'éveille des idées

DIX VOLUMES
in-4° (19 x 28)
richement reliés

de beauté, de puissance, d'humanité et de justice. Dans son âme chantent les âmes innombrables des hommes. Il s'est penché avec amour sur la nature, sur les humbles et sur les déshérités, il a regardé les grands en face, il a fustigé des empereurs.

Lire VICTOR HUGO c'est vivre. C'est vibrer, c'est aimer, c'est souffrir, c'est rire et c'est pleurer, c'est frémir. C'est passer du ravissement à l'horreur, du charme à l'effroi, de la peur à la joie, de l'indignation à la pitié, de la colère à la sérénité.

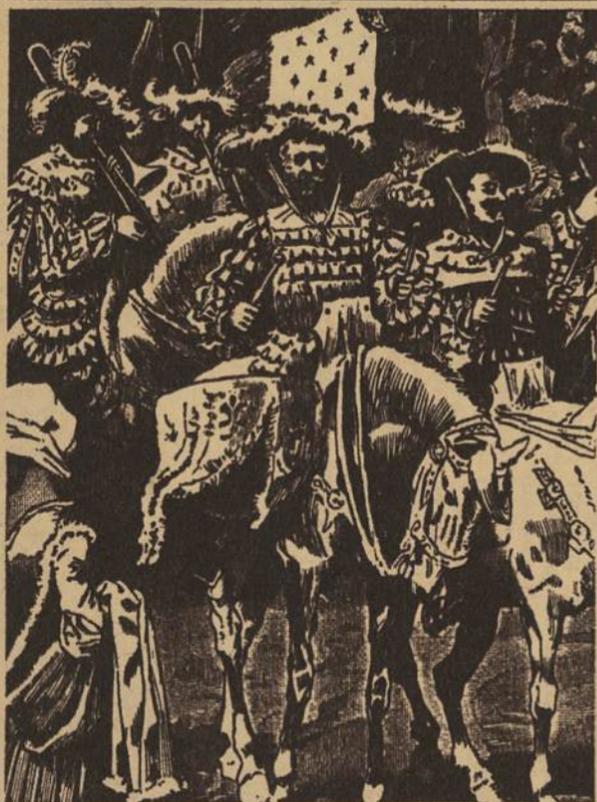
**VICTOR HUGO EST IMMORTEL
SON ŒUVRE EST IMMORTELLE**

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

RIEN A PAYER D'AVANCE

L'édition des Œuvres complètes de VICTOR HUGO ici présentée n'a jamais été surpassée tant par l'authenticité des textes que par la somptuosité de l'illustration. Nous mettons en vente aux conditions qu'on lira ci-dessous, c'est-à-dire à moitié de leur prix réel, quelques collections présentant, par endroits, de petites défectuosités (grisailles) de tirage, défectuosités qui ne nuisent en rien, d'ailleurs, à la clarté des textes et à la richesse de l'illustration.

Le nombre de ces collections est limité. Les lecteurs de notre journal sauront profiter de l'occasion.



Fragment d'une illustration d'ODES ET BALLADES

15 MOIS DE CRÉDIT

LA PRÉSENTATION

Les dix volumes des Œuvres complètes illustrées de VICTOR HUGO sont vendus sous une élégante reliure de bibliothèque, dos orné, vignettes repoussées or.

CONDITIONS DE VENTE

Prix de l'ouvrage complet : **480 francs**, payables en **15 reçus de 32 francs**, présentés sans frais par la poste, ou au comptant, **440 francs net**, escompte déduit.

POUR LA FRANCE : ENVOI FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

6918
PAGES DE TEXTE
602
ILLUSTRATIONS

LES ŒUVRES

ROMANS Notre-Dame de Paris. — Les Misérables. — Quatre-Vingt-Treize. — Les Travailleurs de la Mer. — L'Archipel de la Manche. — L'Homme qui rit. — Han d'Islande. — Le dernier jour d'un condamné. — Claude Gueux. — Bug-Jargal.

POÉSIES Odes et Ballades. — Les Orientales. — Les Feuilles d'Automne. — Les Chants du Crépuscule. — Les Voix intérieures. — Les Rayons et les Ombres. — Les Contemplations. — Les Chansons des rues et des bois. — La légende des Siècles. — Dieu, la Fin de Satan. — Le Pape, Religions et Religion, La Pitié suprême, l'Âne — Les Quatre Vents de l'Esprit. — Les Châtiments. — Les Années funestes. — L'Année terrible. — L'Art d'être grand-père. — Toute la lyre. — Dernière gerbe.

HISTOIRE Histoire d'un crime. — Napoléon le Petit. — Choses vues, etc., etc.

THÉÂTRE Hernani. — Marion Delorme. — Le Roi s'amuse. — Lucrèce Borgia. — Marie Tudor. — Angelo, tyran de Padoue. — La Esmeralda. — Ruy-Blas. — Les Burgraves. — Cromwell. — Torquemada. — Les Jumeaux. — Amy Robsart.

ACTES ET PAROLES — EN VOYAGE

L'ILLUSTRATION Les illustrations de l'ouvrage sont signées des plus éminents maîtres de l'art :

Jean-Paul LAURENS, PUVIS DE CHAVANNES, MEISSONNIER, ROCHEGROSSE, A. DE NEUVILLE, WILLETTE, Léopold FLAMENG, H. DAUMIER, BELANGER, THIRIAT, TOUSSAINT, CHAPUIS, JOHANNOT, VOGEL, DECAMP, DEVÉRIA, etc.

Il contient en outre, des dessins de VICTOR HUGO lui-même.



Un Nez parfait pour vous

TRADOS, le véritable reformateur de nez (breveté). Si votre nez est mal formé, vous pouvez le rendre parfait avec le modèle Trados n° 25. Vous pouvez, sans aucun dérangement, et en peu de semaines, corriger chez vous les lignes irrégulières de votre nez. Le modèle Trados, n° 25, reformera votre nez pendant votre sommeil, rapidement, sans douleur, d'une façon permanente et à peu de frais. Le modèle n° 25 est hautement recommandé par les médecins pour des nez cassés et mal formés. Il est souple, poreux, solide et ne gêne pas.

Demandez une brochure gratuite à M. Triletty, Dept. F. 57. 45 Hatton Garden, Londres E. C. 1.

SCIENCES OCCULTES

OSMA BÉDOUR

Devinez — 16 ans même adresse. 23, rue Pasquier. — De 10 h. à 19 h. Méthode égyptienne.

PARFUM "TROUBLANT" attire la Sympathie, l'Amour. 10 Fr. fco. Demandez les livres :

L'ART DE PLAIRE ET DE SE FAIRE AIMER DE PRÈS ET DE LOIN 17 fr.

La science du bonheur et du succès par l'utilisation des forces radio-actives. Notice gratis. **L'INITIATEUR, à Viesly (Nord)**

- ACCORDÉONS -
Les moins chers, meilleurs — Le plus grand stock

FRANCE ACCORDÉONS
111, boulevard Beaumarchais, (Paris 3^e)
Demandez notre nouveau catalogue N° 5

RIDES, pattes d'oie, coin de nez, de la bouche, du front, etc. : poches des yeux, paupières fripées, points noirs, balcons, ou lézards, atténués en 8 j. Disparaissent en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, au secret. Ecrivez-moi pour envoi gratuit. **Seur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris**

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHÉ (8^e)
CAR. 19-45

Voici pour vous, qui souffrez du foie,

un nouveau remède, à base d'extrait de glande hépatique associé à l'huile de Harlem, au Boldo, aux principes extraits de la feuille d'artichaut, au Camphorate d'Hexaméthylène-éther, selon la formule scientifique la plus nouvelle. Quel que soit le mal dont vous souffrez, le Boldarlem vous en débarrassera, car il supplée à l'insuffisance hépatique, régénère les cellules, débloque le foie. Il vous suffira d'en prendre deux petites capsules à chaque repas pour retrouver la joie de vivre ! En effet, les fonctions de cet organe sont si nombreuses et si importantes que le moindre trouble a des répercussions sur la santé entière. C'est alors que se produisent des migraines, vertiges, nausées, vomissements, troubles digestifs avec point douloureux du côté droit. Le teint jaunit, se couvre d'éruptions, et les troubles nerveux se multiplient. Ne commettez pas l'imprudence de les négliger ! Adoptez Boldarlem sans tarder. Toutes pharmacies ou Etabl^{ts} Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Essayez Boldarlem à nos frais en nous demandant un modèle d'essai qui vous sera envoyé gratuitement. Ecrire service n° 3)

BOLDARLEM le sauveur du foie

Pour la Publicité dans " DÉTECTIVE "

s'adresser à **G. BALLY**

50, rue de Châteaudun, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 81-12

LES CACHETS DELLOVA FONT MAIGRIR

rapidement, sans aucun régime et sans danger pour la santé. La boîte : 16 fr. Envoi discret franco contre remboursement ou contre mandat adressé au Laboratoire J. D. Lafosse, 48, av. de la République, Paris

RÉSULTAT SURPRENANT

PIERRE BASSAC LA VIE SEXUELLE
(Précis d'Initiation)

P. AULAIR LA LEÇON D'AMOUR
(Traité d'Éducation Intime)

MARIE C. STOPES L'AMOUR ET LE MARIAGE
Chaque vol. fco domicile en paquet clos cont. remb. de 12 fr.

LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves, PARIS — 14°

MARIAGES - RENSEIGNEMENTS

POSTE PRIVÉE MADGE p^r recevoir et réexpédier vos lettres. Missions 11, r. du Havre, Paris, 8^e Tél. Eur. 42-82 20^e année

S.-F. 1^{er} c. D.F.M.P. cons. tte hre et Dim. mat soins. Pav. Privé sans enseigne 92, RUE SAINT LAZARE (près Gare) - Discrétion

G. LE BRIS, détective, ex-chef à la Police parisienne. Recherches. Enquêtes. Filatures 130, avenue Mozart - PARIS (XVI^e)
Téléphone : Auteuil 95-01

Cabinet R. Barrau

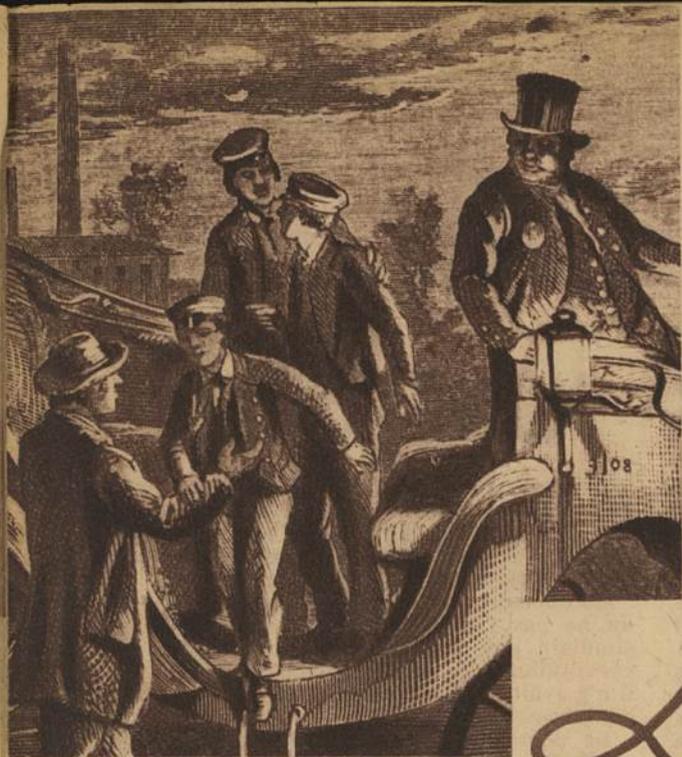
Divorces. Renseignements, Recherches, Surveillance, Protection (Paris-province), 30, rue Le Peletier, Paris-9^e. T. Provence 56-18.

ÉCHANTILLON GRATUIT D'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER

est envoyé par retour du courrier, sur simple demande à C. ROUX, Dr en Phlé, 82, rue Alsace-Lorraine, Malakoff (Seine) à toute personne souffrant d'eczéma, psoriasis, démangeaisons, dartres, maux de jambes, ulcères variqueux, maladies de la peau ou maladies des veines, qui pourra ainsi apprécier sans bourse délier les rapides et bienfaisants effets de l'Eau Précieuse Depensier. Ce remède souverain a guéri depuis un demi-siècle des milliers de malades désespérés après avoir tout essayé, mais en vain. Toutes pharmacies.

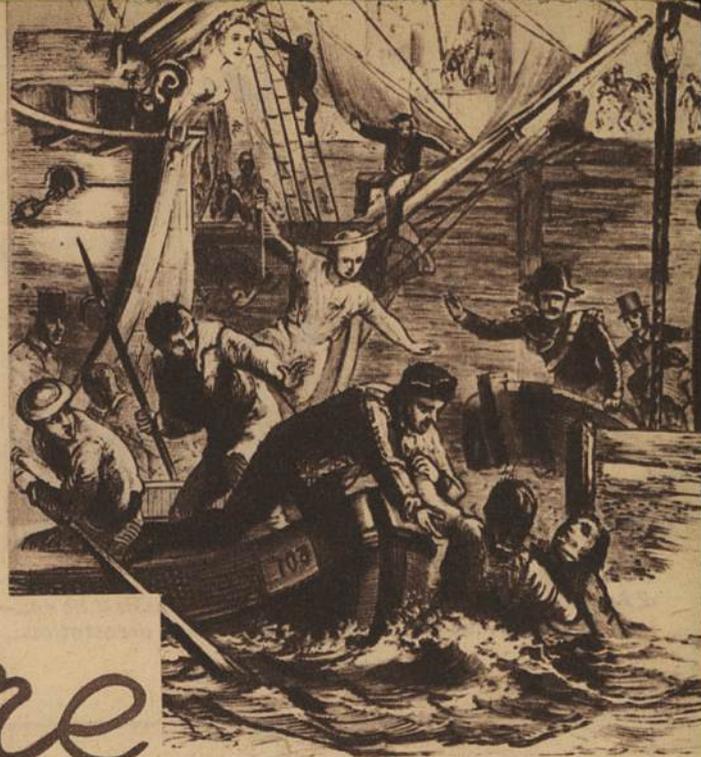
MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e



Un homme sauta sur la route, s'approcha du fiacre, remit dix francs au cocher et interpella les trois enfants : Venez vite!

— J'ai peur ! fit encore l'enfant.
 — Allons ! Vous êtes arrivés maintenant.
 Vingt minutes se passèrent. Dans la voiture les gosses se tassaient avec inquiétude. Le cocher continuait de ronchonner :
 — C'est pas une heure... Y a pas à dire. C'est pas une heure !
 Soudain un homme sauta sur la route. Le cocher reconnut son client. Il ne l'avait pas entendu venir à cause des terres labourées. L'homme évitait de s'approcher des lanternes.
 — Venez maintenant, vous autres, on vous attend.
 Les trois enfants descendirent. Il donna dix francs au cocher.
 — Vous pouvez repartir. Je reste moi aussi. Ne me rendez pas la monnaie.
 — Merci, bonsoir !
 L'homme et les enfants avaient déjà disparu dans la nuit. Le cocher fit faire demi-tour à son équipage. Lui aussi se sentait mal à l'aise. Il cingla ses chevaux :
 — Bigre ! C'est lugubre, ici.
 L'agent resté de faction sous son reverbère vit repasser devant lui la voiture lancée au grand galop.



Des marins repêchèrent, dans un bassin du Havre, un individu qui s'était jeté à l'eau après avoir été arrêté dans une auberge.

L'affaire TROPPMANN

Troppman reste, pour la légende, l'assassin-type, le monstre criminel. Mais l'histoire n'a pas encore résolu l'énigme de ses huit massacres. A la base de cette effroyable hécatombe, il y avait le service d'espionnage allemand.

UN FIACRE DANS LA NUIT

Sous le reverbère allumé l'agent battait la semelle. Le capuchon de sa pèlerine rabattu sur son képi ne laissait voir de son visage que la trogne rouge par le froid, la forte moustache et l'impériale.

— Sale temps ! fit-il.
 Le vent sifflait, un vent d'équinoxe qui hésitait par moments, puis soudain s'engouffrait dans le boulevard de la Villette et sous lequel les maigres arbres du trottoir pliaient. Les nuages bousculés, fuyant en bandes rapides, obturaient la lune... Dans l'obscurité, deux lanternes cahotant sur les pavés s'avançaient.

— Une voiture à cette heure ! grommela l'agent.
 Au trot de ses deux rosses le fiacre s'approchait. A la lueur du reverbère l'agent distingua à l'intérieur un nombre de têtes inusité. Il s'appréta à intervenir :

— Je vais lui apprendre à enfreindre les règlements à ce colignon !...

Au même instant quelqu'un l'accosta. Le temps de donner au passant le renseignement demandé, le fiacre était déjà loin.

— Plus vite ! avait-on crié de l'intérieur.
 Le cocher, fouettant ses chevaux, avait passé la barrière, la voiture roulait maintenant sur le territoire de Pantin. La zone s'étendait, désolée, avec d'immenses pans d'ombre où ne brillait que de rares lueurs.

— Serons-nous bientôt arrivés ? s'informa une voix de femme.

— Dans cinq minutes, madame Kinck.
 — Il me tarde d'embrasser mon mari, reprit Mme Kinck ; sans compter que ces pauvres petits n'en peuvent plus.

Elle montrait autour d'elle ses cinq enfants dont les plus jeunes dormaient.

— Dans un quart d'heure vous reposerez tous, fit l'autre.

Tout en parlant l'homme regardait attentivement par la portière. Les ténèbres ne permettaient pas de bien voir.

— Apercevez-vous un champ labouré ? demanda-t-il au cocher.

— Il y en a un, à quelques pas sur la droite.

— Arrêtez-vous ; c'est là.

Il s'était retourné vers Mme Kinck :

— La propriété louée par votre mari est au bout du champ. Ne craignez rien, je vais vous y conduire.

Il aidait sa compagne à descendre.

— Nous ferons un premier voyage avec les aînés, expliqua-t-il ; puis j'irai chercher les trois autres.

Il recommanda au cocher :

— Ne partez pas et veillez sur les enfants.

— Bien, patron, on aura l'œil.

— Je reviens dans un quart d'heure... Ah ! que je n'oublie pas mon sac.

— Qu'est-ce qu'il y a dans ton sac ? fit l'un des enfants.

— Une pioche et une pelle que ton papa m'a demandé d'acheter.

Le cocher était descendu de son siège. Sous le ciel maintenant d'un noir d'encre l'obscurité s'épaississait. Le vent soufflait par rafales, passait en grandes nappes de fond ou, se cabrant, tourbillonnait en typhon. Les lueurs une à une s'éteignaient. Un chien aboyait après son propre écho dans la nuit. L'enfant qui venait de parler se mit à pleurer.

— Le fait est que c'est pas une heure pour voyager ! ronchonna le cocher.

— C'est papa qui le veut.

Une terreur le glaça soudain.

— Vous n'avez pas entendu crier ? bégaya-t-il.

Le cocher avait prêté l'oreille :

— Non, c'est le vent.

— Ah ! ça !... Mais c'est mon homme de tout à l'heure !... L'animal. Dire que je n'ai pas eu le temps de prendre son numéro...

Le lendemain matin, le dénommé Langlois s'en allait dans ses champs, à Pantin. En traversant un labour il remarqua un petit monticule qu'il ne connaissait pas. En cet endroit le sol faisait une levée. Il sembla à Langlois que la terre avait été fraîchement remuée bien qu'on eut essayé de refaire des sillons comme dans le reste du champ. Langlois avait toujours ses outils avec lui. Il prit une bêche et creusa. Un cri lui échappa. Il restait cloué sur place et ses dents claquaient de terreur. Une tête affreusement mutilée venait d'apparaître... Langlois n'était pas un héros. Soudain la panique l'empoigna aux épaules. Il tourna sur lui-même et s'enfuit à toutes jambes. Quelques heures après la gendarmerie était sur les lieux. Les cadavres d'une femme et de cinq enfants étaient découverts.

M. CLAUDE ENTRE EN SCÈNE

Le crime de Pantin fit sur Paris une impression formidable. Une véritable vague de terreur passa. L'odieuse de la boucherie, son caractère sauvage et forcené, l'acharnement des assassins étaient soulignés par les journaux qui abondaient en répugnants détails. La mère et deux enfants avaient été tués à coups de couteau, mais ce couteau s'était cassé et les trois autres avaient été étranglés. A voir la terreur sur leur visage, leurs membres tordus par la douleur, leurs bouches pleines de terre, les médecins concluaient que certains n'étaient morts que par étouffement, enterrés vivants. Le corps de la femme portait trente-neuf blessures. Comme ses enfants elle avait été labourée de coups de pioche. Sur les visages les assassins s'étaient acharnés à coups de talon...

De Paris les gens arrivèrent en foule ; c'était à qui verrait l'endroit du drame ; les magistrats et les policiers qui procédaient aux premières constatations durent faire établir des barrages. Au demeurant l'affaire était si grave que le ministère de l'Intérieur n'avait pas manqué d'intervenir auprès de M. Claude, le chef de la police de la Sûreté. Il fallait qu'il arrêtât coûte que coûte les coupables. M. Claude savait ce que ce « coûte que coûte » voulait dire. Il y allait de son poste tout simplement. Il se mit en campagne.

Le hasard le servit bien. L'identification des victimes fut bientôt faite. On sut qu'il s'agissait de Mme Kinck et de ses cinq enfants, l'aîné de ceux-ci et son mari ayant disparu. Mme Kinck était venue avec sa famille de Roubaix à Paris, appelée par son mari, lui-même revenant d'Alsace, et qui lui disait avoir loué un pavillon à Pantin.

Dans un champ, à Pantin, on découvrit cinq cadavres : une femme et ses enfants sauvagement assassinés.



Dans le même moment deux renseignements parvenaient à M. Claude : le rapport de l'agent qui s'était étonné aux allées et venues du fiacre noctambule, puis la déposition du tenancier d'un hôtel voisin de la gare du Nord, « l'hôtel du Nord », établissant que, depuis la nuit du crime, le 19 septembre, un jeune homme, son pensionnaire après avoir fait une courte apparition dans son hôtel, vers deux heures du matin, n'était plus jamais revenu... La photographie d'un jeune homme précisément avait été trouvée dans les vêtements de la femme assassinée. L'hôtelier reconnut formellement celui dont il signalait la disparition.

— Sous quel nom s'était-il fait inscrire ? demanda M. Claude ?

— Jean Kinck, ouvrier mécanicien, répondit le tenancier. Une perquisition immédiatement ordonnée fit découvrir une chemise et des vêtements ensanglantés. S'agissait-il d'un crime commis par le fils et le mari de la victime ? Ce fut dans Paris un nouvel effroi. En tout cas M. Claude tenait le filon.

Il était d'ailleurs écrit que, cette fois là encore, M. Claude ne donnerait pas sa démission. Le cocher du fiacre vint faire à son tour sa déposition. Lui aussi reconnu dans la photographie le portrait du jeune homme qui faisait partie du voyage à Pantin. Il donna des détails sensationnels. On sut que l'assassin, qu'il eût agi seul ou avec son père, avait opéré en deux fois. L'horreur où l'on tenait le monstre ne fit que s'accroître. Cela dépassait l'entendement. Déjà l'opposition s'emparait de l'affaire et vitupérait un gouvernement sous lequel de pareilles infamies pouvaient se passer.

Cependant, un des agents que M. Claude avait proposé aux recherches apportait à son tour un renseignement précieux. Il avait remarqué dans une brasserie plus ou moins mal famée de la rue Grange-Batelière deux individus qui se tenaient un peu à l'écart, le visage dissimulé par un cache-nez, la casquette rabattue jusqu'aux yeux. Il les avait pris en filature, les avait suivis jusqu'à la gare Saint-Lazare et avait vu celui des deux dont l'allure correspondait au signalement de l'assassin présumé prendre un billet pour le Havre.

M. Claude était de ces policiers qui se fient à leur chance. Il eut préféré un rapport plus précis de son subordonné. Il flaira la piste. Elle lui sembla bonne. Il partit pour le Havre.

L'ARRESTATION DE TROPPMANN

Au Havre, sa chance ne se démentit pas. Aussitôt débarqué, il apprit qu'une arrestation avait été opérée la veille par un gendarme du Service Maritime et dans des conditions assez romanesques.

Le gendarme Ferrand faisant sa ronde comme de coutume avait remarqué dans une mauvaise auberge de la rue Royale un groupe d'individus d'assez mauvaise mine.

— Vos papiers, avait-il demandé.

Tous s'étaient exécutés sauf l'un d'eux dont l'affolement l'avait frappé.

— Suivez-moi au poste, avait-il fait.

L'homme avait dû quitter ses compagnons. Mais comme il longeait le quai tenu par le gendarme, il s'était échappé et, tête la première, s'était précipité dans un bassin. Un calfat, qui avait vu la scène, s'était jeté à l'eau à son tour pour repêcher le désespéré et avait eu toutes les peines du monde pour le ramener à la rive, le suicidé s'étant obstinément débattu. Finalement l'homme s'était évanoui et on l'avait conduit à l'hôpital. On avait trouvé sur lui des papiers et des titres de propriété au nom de Jean Kinck.

M. Claude, après avoir entendu ce récit, ne fit qu'un bond jusqu'à l'hospice. Le cœur de M. Claude battait assez fort quand on désigna au policier un homme dans un lit et qui cherchait à cacher son visage sous les couvertures. Le moment ne laissait pas d'être émuant. La prise était cette fois d'importance. M. Claude interpella l'individu qui dut, bon gré mal gré, se découvrir. Aucun doute n'était plus possible. M. Claude avait bien devant lui l'assassin présumé de la famille Kinck. En quelques jours seulement la police avait mis la main sur le coupable. M. Claude se sentit d'autant plus agréablement chatouillé dans son orgueil que sa promptitude à agir avait prévenu une catastrophe. Un billet de passage avait en effet été retenu au nom de Jean Kinck qui devait s'embarquer le lendemain sur le *La Fayette* à destination de l'Amérique...

(à suivre.)

Louis-Léon MARTIN.

LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

LES DEUX JUSTICES

Le procès de Roger Vernon, jugé par la Cour d'assises de la Seine, a reçu la solution qu'on escomptait. Au surplus, sauf pour l'accusé, bien entendu, le verdict avait peu d'importance, car sans vouloir désobliger le meurtrier de Max le Rouquin, on peut dire que le sort qui lui était réservé laissait le public assez indifférent.

Par contre, l'accusé et la victime — Suzanne Bertron ne jouant dans l'affaire qu'un rôle insignifiant — sont des types humains trop curieux pour qu'on les laisse passer, sans les regarder de près.

Et tout d'abord, une première observation d'ordre « patriotique » : on n'a pas été fâché d'apprendre d'une façon officielle, qu'il y a aussi des criminels en Angleterre. On nous rebat les oreilles avec des couplets sur la décadence de la France et sa pourriture.

...Ils n'en ont pas en Angleterre ! fredonnait jadis Maurice Donnay, au cabaret du Chat-Noir. Mais il parlait des seins, aux formes pleines, orgueil des Françaises de 1890 (et même d'avant).

« Ils en ont aussi », à Londres, des mauvais garçons, rassemblés au Soho, capitale du Milieu. Sans doute dira-t-on que Vernon est de chez nous ; mais fuyant Paris et sa police, après son évasion du bagne, il avait trouvé, de l'autre côté de la Manche, un repaire tranquille, où il aurait coulé des jours heureux, dans un cadre confortable, si pour une sottise histoire de 25 livres, il n'avait pas joué du pistolet. Le procès s'est jugé à Paris, Vernon étant Français comme Suzanne Bertron, sa maîtresse, leur extradition était impossible. Ils ont préféré le jury parisien à celui de Londres.

On a dit que la perspective à peu près certaine de la pendaison expliquait leur hâte à fuir l'Angleterre, au lendemain du meurtre. C'est possible ; la justice anglaise a mauvaise réputation auprès des accusés. Mais la corde eut-elle été fatalement destinée au cou de Vernon ? Ce n'est pas certain. Vernon aurait plaidé « coupable », il aurait, tout comme il l'a fait à Paris, reconnu qu'il avait tué Max Kassel ; mais de son propre procès, il aurait été le principal témoin ; et invoquant l'excuse de la légitime défense, les juges londoniens l'auraient peut-être cru.



L'aspect physique de Vernon a déçu. La faune du Milieu, d'ordinaire, est mieux représentée. Le visage rond, grasseux, avec un petit nez retroussé, une voix par moments geignante, l'homme qui depuis dix années a mené la vie d'aventures extraordinaires que l'on sait, ne devait pas être, dans l'esprit des spectateurs, tel qu'il apparut, encadré de deux gardes, sur le seuil du box de la Cour d'assises.

Courtois, d'une courtoisie que nota le médecin aliéniste chargé d'office par le juge d'instruction, de dire s'il était fou ou sain d'esprit. Car le très aimable juge qu'est M. Roussel avait été frappé par les « trous » de Vernon ; des trous complets dans

le souvenir de son passé. Avec la bonne opinion qu'ont professionnellement les magistrats des gens avec lesquels ils sont, tous les jours, en relations, M. Roussel pensa aussitôt que le meurtrier de Max le Rouquin était un simulateur.

Le docteur Genil-Perrin, psychiatre, pria le juge de ne pas faire fausse route. Roger Vernon ne simulait pas l'oubli ; mais trop d'événements exceptionnels avaient « meublé » son cerveau ; il n'y avait plus de case libre ; ainsi s'expliquaient les absences de mémoire.

Le docteur Genil-Perrin fut très frappé de la politesse extrême de Vernon ; il le dit aux jurés, il en fut le témoin direct, à la prison, le jour où il se rendit auprès de l'accusé, pour l'examiner. Vernon croisa un détenu devant une porte ; il s'effaça pour laisser passer l'autre.

— Après vous, monsieur.

Ce n'est pas là le langage habituel de ces messieurs de la Santé. Mais la courtoisie n'est pas cataloguée comme un signe de déséquilibre mental : Vernon devait assumer toute la responsabilité de son acte ; il n'a jamais songé à la nier.

Cette douceur, ces bonnes manières devaient être utilisées pour la présentation de sa défense. Pour que cet homme, qui n'avait pas l'aspect d'une terrible brute, ait abattu Max Kassel, c'est qu'il y avait été poussé par des circonstances impérieuses.

Pour ajouter encore aux traits de douceur, de gentillesse sous lesquels il voulait apparaître à ses juges, Vernon donna une série de petits détails typiques et réjouissants :

Au bagne, où il ne fit qu'un court séjour (à peine un an, juste, comme le dit M^e Jean-Charles Legrand, « le temps d'entrer et de sortir »), Roger Vernon bénéficiait d'un régime de faveur.

— ...J'étais si bien noté... indique-t-il, comme pour s'excuser vis-à-vis du président Lapeyre, qui trouve que cette bienveillance administrative a été employée mal à propos.

— ...Et comment avez-vous réussi à vous procurer l'argent nécessaire pour votre évasion ? demande le président.

— ...Je chassais des papillons bleus...

Trop émouvante, cette évocation du bagnard, transformé en naturaliste-amateur, pourchassant avec son grand filet et sa boîte de métal, les ailes palpitantes d'azur, aux lisières de la forêt équatoriale...

— Et vous avez pu, avec vos camarades d'évasion, pointer une pirogue ? Vous aviez donc beaucoup de loisirs ? continue le président Lapeyre, qui cherche à s'instruire sur les mystères du bagne.

Roger Vernon répond, d'une voix faible, qu'il ne se rappelle plus très exactement. Nous savons que ces « trous » cérébraux ont une explication scientifique.



Autre aspect du procès, ce que nous appelons le « côté anglais » de l'affaire. L'inspecteur Scharp, envoyé par Scotland Yard pour exposer au jury parisien le compte rendu de l'enquête qu'il a menée depuis que fut découvert, dans la banlieue nord de Londres, le cadavre de Max le Rouquin enveloppé dans une couverture et jeté derrière une haie, arrive à la barre avec une valise.

Nous nous excusons auprès de l'inspecteur Scharp. Il n'a pas dû avoir une très haute opinion de la justice française, d'après la seule audience où il témoigna ! Si j'avais été président des assises, j'aurais prié l'interprète — un excellent homme, par ailleurs — d'aller chercher immédiatement un remplaçant. L'audition de l'inspecteur Scharp fut mutilée ; il fallut le contrôle vigilant de M^e J.-C. Legrand pour rectifier, à plusieurs passages, la traduction.

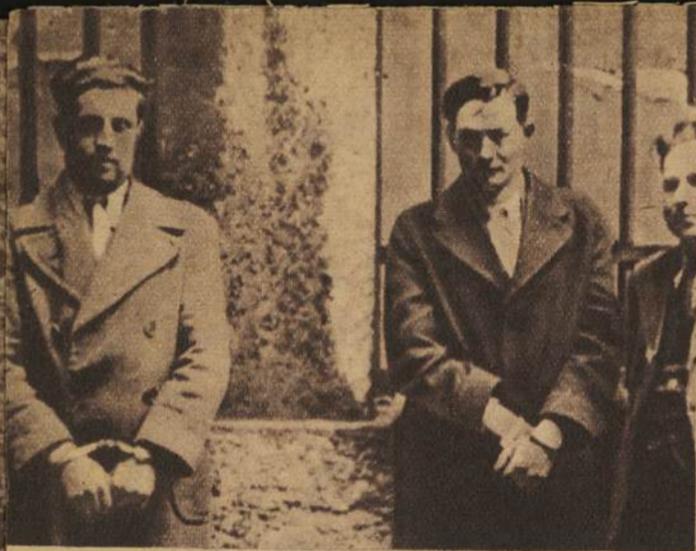
Embarrassé par la question de M^e Legrand, qui s'étonnait que le garagiste Pierre Alexandre, recéleur du cadavre de Max Kassel, n'eût pas été arrêté ou même inculpé, l'inspecteur de Scotland Yard eut cette réponse désarmante, mais conforme à l'esprit de la loi britannique :

— Il fallait bien conserver un témoin !

Quant à Pierre Alexandre, il se sentait si peu rassuré qu'il avait chargé un avocat du barreau de Paris, M^e Kieffé, de suivre les débats pour pouvoir le secourir, au cas où, à l'audience même, il lui arriverait malheur. Mais rien de fâcheux ne se produisit.

Georges Hainneaux, dit Jo-la-Terre fut, avec beaucoup de distinction, le dernier témoin de moralité.

Jean MORIERES.



Dufournet et Charvon, deux des évadés de la prison d'Annecy, et meurtriers du gardien Polliet qu'ils « ne voulaient pas tuer » et que l'on voit ici après leur arrestation...

NOTRE VOIX

PITIE POUR LES ENFANTS !

Un sentiment mêlé d'immense pitié et d'effroi a été éprouvé par tous ceux qui ont appris les détails de cette sauvage agression commise dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon, sur le petit Paul Gignoux, un enfant de huit ans, qui a été tué à coups de pierres par des gosses de son âge. D'après les premiers résultats de l'enquête, il semble que l'origine de cette scène atroce soit une querelle d'ordre politique !...

La mort du pauvre petit doit être un avertissement : il est temps que la haine, à son tour, soit tuée ; car, ce qu'il y a d'affreux (et un fait divers aussi poignant le démontre) c'est que, dans l'atmosphère actuelle du pays, les passions exaspérées ne connaissent plus de limites.

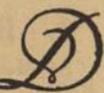
Un corps d'enfant a servi de victime expiatoire à cette haine imbécile.

Nous n'avons pas à rechercher de quel côté sont les meurtriers. On sait trop que dans le déchaînement des sentiments mauvais, il n'est pas d'opinion politique qui mette un de ses partisans à l'abri des égarements coupables. Le sang appelle le sang, les vengeances se succèdent. Comment rechercher et déterminer de bonne foi, non plus à propos du drame de la Croix-Rousse, pour lequel une instruction est ouverte, l'origine des responsabilités ? Nous voulons élever et élargir le débat, nous voulons faire, ici, le procès de la haine homicide qui agite des cœurs français.

L'unanimité des sentiments se retrouve pour approuver les paroles qu'a prononcées, l'autre jour, M. Edouard Herriot, au conseil municipal de Lyon :

« La police et la justice ont le devoir de se montrer sévères et d'en finir avec ces complaisances qui ne peuvent qu'encourager les violences. On me dit que de grandes personnes ont assisté sans intervenir à cette tuerie : ce sont des complices, il faut les arrêter... (Applaudissements)... les arrêter et les juger. C'est que les enfants sont maintenant englobés par une atmosphère morale extrêmement grave. Nos enfants arrivent à considérer la violence comme usuelle : ils n'en connaissent pas la contre-partie, c'est-à-dire une sanction impitoyable. Un pays qui tolérerait de telles insultes à la justice et à la raison irait à la décadence. »

C'est la triste vérité qui se dégage du drame.



L'assassinat de "Max-le-Rouge"...



Le président et ses assesseurs au cours des débats de la cour d'assises de la Seine, où fut évoquée la sinistre carrière de Max Kassel, abattu à Londres par un de ses familiers, R. Vernon. A dr. Alexandre, le « témoin duroi ».



DES HOMMES

PETITES CAUSES

NUDISTE FERVENTE

JE ne voudrais point être la couturière de Mlle Dugras, encore un nom prédestiné, qui comparait devant les juges de la... chambre correctionnelle. Quel vêtement saurait, en vérité, convenir à ce corps qui, ayant pris l'habitude quotidienne de la nudité intégrale et ainsi retrouvé sa liberté ancestrale, s'est à ce point épanoui, libéré de la suggestion des dessous et des dessus, qu'il en est devenu énorme !

Vingt-deux printemps et déjà la femme-colosse, le phénomène de chez Barnum. La digne présidente possible d'un club féminin de « cent-kilos », c'est trop, c'est beaucoup trop être avancée pour un âge qui, à l'ordinaire, est celui de la ligne-standard ou, au pis-aller, de la ligne sinieuse !

La prévenue s'effondre aux pieds du tribunal. De cette masse émerge pourtant un visage plaisant, épanoui, vrillé de deux yeux noirs rieurs.

J'oubliais l'essentiel. La prévenue est nudiste fervente, nudiste incorrigible. Rue de l'Arbre-Sec, dans sa chambre, du matin au soir, elle vaque à ses petites occupations ménagères, intégralement nue, se sentant ainsi plus légère et, comme dans la chanson, « le cœur à l'aise ! ».

« Dans tout cela, il n'y a pas de quoi fouetter un chat ! » allez-vous dire. Patience ! Ecoutez le Président :

Le Président (à la prévenue). — La réserve féminine n'est point un vain mot. Rares sont les femmes poursuivies en justice pour outrage à la pudeur. Vous constituez, au moins à ce titre, une exception.

J'arrive au fait : l'été dernier, exactement le 15 août, vous vous êtes prise de querelle avec votre ami, car vous avez un ami, prénommé Paul...

La Dlle Dugras (interrompant). — Un jaloux, un vilain jaloux, je vous assure. Il m'accusait de lui cacher quelque chose...

Le Président. — A ce moment, du moins, vous ne deviez pas lui cacher grand'chose puisque vous étiez complètement nue (rires), nue 100 %, dirais-je, pour apporter ici une exactitude mathématique.

(Après un temps.) Après tout, c'était votre droit. Mais le malheur a voulu que la fenêtre de votre chambre fût grande ouverte et que, bon gré mal gré, tous vos voisins subissent cette exhibition !

Tandis que la prévenue courbe la tête, autant du moins qu'un quadruple menton le lui permet, implacable, le président poursuit sa mercuriale.

Le Président. — Je dois d'ailleurs préciser que dès qu'ils vous ont ainsi vue, vos colocataires se sont empressés de partir... pour alerter la police. (Rires.) Lorsque les agents sont arrivés, vous étiez encore nue.

La Dlle Dugras. — D'abord, je n'étais pas nue, mais en chemise !

Le Président. — Les agents ont dit « nue » !

La Dlle Dugras. — La chemise était transparente. Au fait, j'y songe, j'avais peut-être laissé un sein dehors. (Hilarité !)

Le Président (avec à-propos). — De bonne foi, ils ont pu croire en voir deux. (Rires.) Vous avez d'ailleurs aussi outragé les agents. « Je vous ai quelque part ! » leur avez-vous dit, avec une mimique que votre tenue rendait encore plus expressive !

La prévenue. — J'étais vexée. Je ne suis pas une traînée, moi, ni une pas grand'chose. (Rires.) J'avais chaud, très chaud, voilà tout. Moi, la chaleur, ça me tue (sic).

Le Président. — Je comprends cela, mais vos voisins ne sont pas obligés d'avoir le spectacle de vos délassements !

L'avocat de la prévenue plaide avec esprit. Le nu est chaste, il peut même dans certains cas être réfrigérant. S'il faut, sur ce petit procès, jeter un voile discret, je vous en apporte un, celui de la mariée, car, ce matin même, à la mairie du XI^e, Mlle Dugras et son ami Paul ont contracté mariage.

A l'ordinaire peu tendre pour les exhibitionnistes, le tribunal pencha cependant vers l'indulgence. Mlle Dugras est condamnée à dix jours de prison, avec les sursis.

Les juges lui ont certainement tenu grand compte de n'avoir pas renouvelé devant eux le geste de Phryné.



...Viennent de comparaître avec 3 complices devant les assises de la Haute-Savoie. Ces deux bandits ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

COURRIER JURIDIQUE

Mme C., Montral (S.-et-O.). — Vous avez été bien imprudente en n'exigeant aucun écrit. Avez-vous des témoins ? Vous pourriez déposer une plainte en abus de confiance entre les mains du procureur de la République de Versailles.

Jules A., Aulnay-sous-Bois. — Devons-nous répéter que la loi d'amnistie n'est pas encore votée ? Vous avez donc eu tort de cesser vos paiements au percepteur. Allez le trouver en lui expliquant l'erreur que, de bonne foi, vous avez commise. Il vous accordera, probablement, de nouveaux délais.

Mme C. S., Beauvais. — Vous pouvez demander l'assistance judiciaire pour obtenir une pension alimentaire de votre mari. Elle vous sera certainement accordée. Ecrivez au procureur de la République de Beauvais, en joignant un certificat de non-imposition et un certificat d'indigence, qui vous seront délivrés par la mairie. L'avoué qui sera commis pourra s'occuper également de la première question.

A., lecteur assidu de Bruxelles. — L'arrêté d'expulsion est définitif. Pas d'amnistie possible. Mais vous pourriez exposer votre cas dans une lettre détaillée adressée au Ministre de l'Intérieur et obtenir une autorisation temporaire de séjourner en France ou même que l'arrêté soit rapporté.

Mme G. T., Arès. — Vous n'avez rien à redouter de votre ex-mari, puisque vous avez obtenu le divorce à votre profit et la garde de votre fille. Aux termes de l'article 152 du code civil, « modifié par la loi du 20 juin 1896 », s'il y a dissentiment « entre des parents divorcés ou séparés de corps, le consentement de celui des deux époux au profit « duquel le divorce ou la séparation de corps a été prononcé et qui a la garde de l'enfant suffira. » Par conséquent, le refus arbitraire opposé par votre ex-mari au mariage de votre fille n'a aucune valeur et vous pouvez passer outre.

D., Saint-Germain-sur-Morin. — Vous pouvez demander des délais de paiement, en introduisant un référé devant le président du tribunal de Coulommiers, afin d'éviter la vente judiciaire de l'immeuble. Mais il n'y a pas moyen de faire prolonger la durée du contrat.

Antonine. — Vous avez le droit de demander à être indemnisée des frais que vous avez engagés en vue de la prochaine récolte. Consultez sur place un avoué pour connaître les usages locaux, en matière de congé.

Mme Cha... Casablanca. — Nous ne sommes plus une agence de renseignements. Il nous est impossible de vous donner le nom d'un cabinet d'affaires, mais nous vous conseillons de vous adresser à un avocat de Casablanca, qui chargera du dossier un correspondant.

Un homme bien embarrassé

TROMPER sa maîtresse avec sa femme est un bon sujet de vaudeville. C'est également un bon sujet de drame... judiciaire. A dire vrai, un petit drame qui était évoqué, il y a quelques jours, à la 14^e Chambre du Tribunal correctionnel.

Georges Chabelier qui exerce le métier de cliché, avait, depuis sept ans, pour maîtresse Mlle Marthe Georges. Ce n'était pas une de ces liaisons, comme on dit, passagères, mais une idylle prolongée et qui, si l'on en croit la demoiselle, devait se terminer par une légitime conclusion. Les amants vivaient déjà comme des époux, ou presque ; aux voisins, Marthe Georges avait été présentée comme la future Mme Chabelier.

Cette félicité, peu à peu, s'assombrit : la fiancée avait remarqué depuis quelques mois un changement dans l'humeur de Georges. Une nuit, il découcha. C'était la preuve irréfutable de sa trahison.

De bonne heure, le lendemain matin, Marthe se rendit aux abords du domicile de la mère du coupable. Peut-être le verrait-elle dans les parages. Elle l'aperçut, en effet, à 7 heures et demie, comme il se rendait à son travail.

Scène terrible ; cris et disputes ; mots de colère. Lui répondit violemment ; il la frappa (peut-être la jeune femme avait-elle porté aussi des coups ?) et un procès-verbal de l'incident fut dressé au commissariat.

Mais alors, au cours de l'enquête, Marthe apprit que Georges s'était marié à l'insu de Marthe trois semaines plus tôt. Il avait néanmoins continué à passer ses nuits avec sa maîtresse, sauf, précisément, la nuit précédente qu'il avait, dans un sentiment louable, consacrée à sa femme légitime.

Le pauvre garçon, on en conviendra, était bien embarrassé, et ne savait plus où donner de la tête.

Le tribunal lui accorda les circonstances atténuantes, après une plaidoirie de M^e Madeleine Misard, blonde et charmante avocate, qui dénonça avec autorité la perfidie du cœur féminin. Chabelier fut condamné à 100 francs d'amende, et Marthe Georges, qu'assistait M^e Paul Arrighi, obtint, comme indemnité des coups qu'elle avait reçus, 1.500 francs de dommages-intérêts.

Le Club des Gangsters

La renommée du théâtre des Deux-Masques grandit à chacune de ses nouvelles pièces. Après *l'Etrange nuit de Rockland*, *Lady Warnera disparue...* Que personne ne sorte, 3 de la Police : *Le Club des Gangsters*, pièce originale et amusante qui suscite un vif mouvement de curiosité.

Nous avons obtenu de cet intéressant théâtre un service d'abonnement spécial pour les lecteurs de *Détective*.

Ecrivez ou téléphonez, pour recevoir ce service, au secrétariat des Deux-Masques : 25, rue Fontaine (9^e), Tri. 10-34.

... évoqué aux assises de la Seine



Roger Vernon, invoqua la légitime défense. Il fera dix ans de bagne. Le voici, aux côtés de sa maîtresse Suzanne Bertron, qui fut acquittée. Près de Vernon, M^e J.-Ch. Legrand. A dr, Fred Sharpe, inspecteur de Scotland Yard.



Croirait-on jamais que cette souriante petite Viennoise a tenté trente-deux fois de se suicider ?

LES ENFANTS

Il n'y a rien de plus atroce qu'un suicide d'enfant. Et un sentiment de responsabilité, d'injustice, s'empare de l'être le plus glacé, le plus rude devant un petit cadavre au visage désespéré.

A la vérité, les suicides d'enfants sont plus fréquents qu'on ne le croit et qu'on ne veut bien le dire. À peine sortis des limbes, il semble que les petits des hommes aspirent à y retourner. Cela ne doit donc pas être si facile de s'habituer à vivre.

Ce ne sont pas, d'ailleurs, les enfants maltraités qui fournissent le plus grand nombre de désespérés puérils. Presque toujours, c'est un reproche des parents qui conduit jusqu'à sa résolution tragique un enfant sage et intelligent.

Que de fois, dans des commissariats de police, a-t-on entendu des parents éplorés répéter cette phrase qui ne pouvait plus rien réparer : « Je lui avais dit cela sans y attacher d'importance. »

Les enquêteurs ne s'y trompent guère et c'est toujours par les mêmes questions que l'on pourrait accueillir les parents de l'enfant qui s'est donné la mort : « Vous n'étiez pas contents de ses notes de classe ? » ou bien : « Votre petite fille avait taché sa robe ou refusé d'essuyer la vaisselle, n'est-ce pas ? »

Le petit reproche eut à peine effleuré une âme d'adulte, mais il a suffi à l'enfant pour que la vie lui parût désormais impossible... totalement impossible.

Parfois, c'est l'image idéale qu'un petit cœur se faisait de l'existence qui est soudain brouillée par un spectacle d'un réalisme intolérable.

Les sauveteurs du trop célèbre "Pont des Suicidés" à Budapest s'efforcent de ranimer une désespérée.



Dans tous les cas, quelle que soit leur cause réelle, l'âme de l'enfant nous apparaît soudain sous une lumière lugubre avec son étrange complexité que notre égoïsme d'adulte n'a pas trop cherché à comprendre.

Le dernier cas, qui a ému l'opinion publique, est l'un des rares où l'obsession du suicide se soit développée lentement, comme un raisonnement logique. Ici, pas de reproches des parents, pas de brisure d'un idéal, pas de blessure d'amour-propre : simplement le désespoir conscient, raisonné pourrait-on dire, d'une enfant pour qui la vie sans sa maman n'avait plus de sens.

« A côté de maman »

Dans la jolie petite ville de Conflans-Sainte-Honorine, sur les bords de la Seine, dans le voisinage vivant de la forêt de Saint-Germain, la vie s'écoulait heureuse depuis plusieurs années, dans un ménage de braves gens, les Boidin. Le père, un brave et consciencieux ouvrier, était ajusteur dans une usine voisine, la mère vaquait aux occupations du foyer et, d'année en année, de mois en mois, la fillette de la maison, Jeannine, se développait et devenait la collaboratrice attentive et dévouée de sa maman.

Rien ne semblait devoir troubler ce tranquille bonheur. Pourtant, un jour, Mme Boidin tomba malade... elle ne devait pas s'en remettre. Enfin, au cours de l'automne 1936, la vaillante compagne, la mère affectueuse, mourut. Roland Boidin et sa fillette, se retrouvèrent tout seuls dans leur petit logement, au 6 de la rue de la Minette. Et la vie parut continuer.

Cependant, dans ce cœur d'enfant, la perte de la maman avait laissé une trace ineffaçable. A quoi bon la vie après tout, puisque la douce présence avait disparu, puisque la silhouette maternelle qu'elle avait toujours vue à ses côtés durant les douze années de sa brève existence, était allongée pour toujours dans le tombeau.

Chaque jour, avec plus d'intensité, à l'insu de tous, Jeannine se persuadait de l'inutilité d'une vie privée de ce qui en avait fait pour elle toute la joie.

Et puis, en plus de ce désespoir insondable, les soucis des devoirs scolaires vinrent encore peser sur ce cœur trop frêle. Jeannine était maintenant certaine qu'elle ne réussirait pas au certificat d'études.

Bientôt, la résolution de Jeannine fut prise. Elle écrivit pour son père une lettre qu'elle laissa en évidence : « Tu me mettras des fleurs dans les cheveux. Je veux que mon cercueil soit placé à côté de maman. »

Quand le pauvre Roland Boidin rentra chez lui après le travail, un spectacle affreux l'attendait : Jeannine gisait sur son lit, la tempe trouée d'une balle de carabine.

Le Pont des suicidés

C'est encore en Hongrie, pays où bien des interprétations romantiques de la vie ont trouvé leur refuge, que se situe ce récit. Ce n'est pas toujours pour avoir entendu la romance tzigane *Sombre Dimanche*, que les désespérés de Budapest s'en vont un beau jour, vers le pont des Suicidés, comme s'ils y étaient attirés par un invisible aimant.

La hantise du suicide a fixé son choix sur ce lieu, à tel point que la police hongroise y a établi une base fixe de sauvetage.

Certain jour de l'été dernier, au crépuscule, les gardes de service aux pieds du pont, virent s'avancer, longeant le garde-fou, une frêle silhouette hésitante. Pour des regards accoutumés à ces drames fréquents, la démarche insolite du petit être solitaire qui regardait déjà l'abîme avec une sorte de convoitise, ne pouvait prêter à confusion. En un instant le canot à moteur était en marche, et quand la petite chose tourbillonnante vint creuser un grand trou dans le fleuve, les policiers eurent vite fait de la repêcher et de la ranimer.

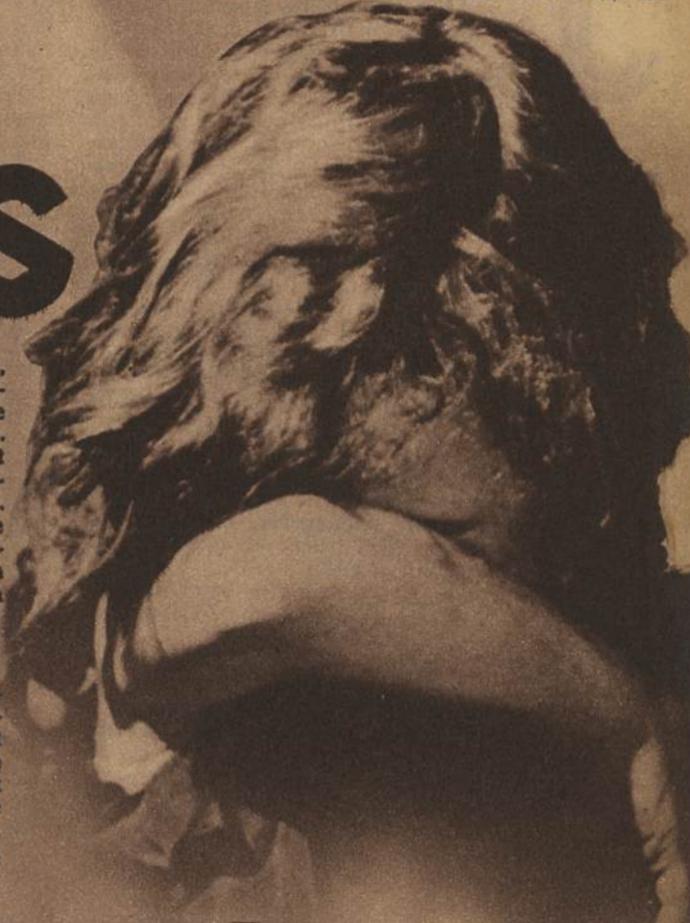
C'était une petite fille de douze à treize ans, avec deux petites nattes en queue de rat, un tablier noir

maintenant tout dégoulinant d'eau limonneuse, des chaussures jaunes usées, et un petit collier de perles de couleur autour du cou.

L'enfant reprit bientôt ses sens et, enveloppée dans une couverture, toute petite dans le fauteuil de cuir du confortable poste de police, elle commença à se réhabituer à vivre. Paternel, un gros policier l'interrogeait.

La petite fille répondait d'une voix où flottaient quelques sanglots : « Je ne sais pas, m'sieu. »

Enfin, arriva une personne que l'on était allé chercher, la tante de la fillette, et qui lui tenait lieu de mère. Tout abasourdie par l'événement, la brave femme, quand on lui demanda si elle connaissait les



DÉSES

causes de ce geste de désespoir, s'écria soudain : « Je suis sûre que c'est à cause de Lido ! »

— Lido?... demanda le policier.

— Oui, Lido c'était son chien, il était malade, vous comprenez, alors il a bien fallu s'en débarrasser... dans le Danube.

La fillette ne broncha pas.

— Alors, pour un petit chien, ce grand désespoir ? demanda le policier en passant sa grosse main sur le front pâle de l'enfant.

Mais on ne put rien tirer de ce petit être réfugié en lui-même. Hochant la tête, le policier et la tante se regardèrent, puis on emmitouffa la petite fille silencieuse, et on l'emporta vers la maison où un bon lit l'attendait...

Pour un injuste soupçon

— Allons, dis-nous la vérité et nous te tiendrons compte de ta franchise. N'est-ce pas que c'est bien toi ?

— Non, je vous l'ai dit déjà plusieurs fois, ce n'est pas moi.

Ce dialogue se déroulait dans le bureau du directeur d'une école. Un garçonnet de 11 ans, Albert F..., était accusé d'avoir volé, la veille au soir, la montre d'un répétiteur que celui-ci avait eu l'imprudence de laisser sur une table, dans la salle d'étude.

Les soupçons s'étaient portés sur Albert F... pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il était plutôt dissipé, et pour des psychologues simplistes, cela pouvait suffire pour être jugé capable des pires forfaits; ensuite, et c'était plus grave, le jeune Albert avait été sans doute le dernier à quitter la salle d'étude.

— C'est bien, puisque tu ne veux pas avouer, nous allons t'enfermer dans une classe, et tu y resteras jusqu'à ce que les gendarmes viennent te chercher.

Effectivement, on enferma le gamin dans une classe vide.

— Il va réfléchir, disait le directeur, et il finira bien par avouer son larcin.

— Certainement, Monsieur le Directeur, vous avez raison.

Deux heures passèrent. Le directeur était rentré dans son bureau et se trouvait plongé dans ses dossiers, quand on frappa à la porte. C'était le répétiteur, rouge jusqu'aux oreilles, et la voix mal assurée.

— Euh! une erreur, Monsieur le Directeur, une

erreur... j'ai retrouvé ma montre, elle était...

— C'est bon, c'est bon, coupa le directeur nerveux. Allez donc libérer cet enfant que nous avons accusé injustement.

— Bien, Monsieur le Directeur, j'y vais tout de suite.

Tout tremblant encore de sa gaffe, le répétiteur ouvrit la porte de la classe des grands. Un effroyable spectacle l'y attendait. Tout crispé, les membres agités de sursauts convulsifs, le visage méconnaissable, le petit Albert se tordait sur le plancher. Un placard

La raison que la fillette donnait de sa volonté de mourir, était des plus simples. Tout naturellement, elle avait le désir violent, impérieux, de quitter la vie.

Ce fut un célèbre psychiatre viennois, le professeur Adler, qui la guérit.

La prophylaxie du suicide

Ceci nous amène à considérer la prophylaxie du suicide. Qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, la hantise du suicide est presque toujours d'origine pathologique. La cause déterminante n'a fait que précipiter le développement d'un état morbide. A Vienne, les suicides d'enfants étaient si fréquents que l'on a créé une institution d'Etat pour les prévenir, et guérir selon les méthodes de la psychiatrie moderne, l'obsession du suicide. Cet établissement, le *Kinderbewachungsanstalt*, a déjà de nombreux sauvetages à son actif.

D'une façon générale, il n'est peut-être pas inutile d'attirer l'attention des parents sur cette observation de bon sens, qu'une mauvaise note à un examen n'est jamais une catastrophe. De plus, nous devrions bien songer de temps en temps que l'enfant n'est pas venu au monde avec une musculature d'adulte et que ses nerfs, sa sensibilité, son cœur, n'ont pas non plus la résistance des nôtres.

Dites à un homme qu'il est un criminel, il haussera peut-être les épaules, sans plus. Dites à un enfant qu'il est un mauvais petit garçon, vous le plongerez peut-être dans un abîme de désespoir dont vous ne soupçonnez pas la profondeur.

Georges RATHELOT.

La hantise du suicide a fixé son choix sur l'un des derniers ponts qui, au-dessus du Beau Danube Bleu, relient Buda à Pest. Que de désespérés ont fait le saut fatal !

S PÉRÉS

vitré tout ouvert donna en un instant au répétiteur, l'explication de la chose. L'enfant avait absorbé le contenu d'un flacon d'acide qui servait aux expériences chimiques.

En dépit de tous les soins, le petit Albert F... ne put être ramené à la vie.

C'est ça la vie ?

Ceci se passe à Paris, dans un appartement luxueux de l'avenue Victor-Hugo. Le jeune Jacques de R..., âgé de 14 ans, et qui était en pension en province, revient à l'improviste quelques heures avant d'être attendu. Il veut faire une surprise à sa maman qui vit seule avec des domestiques dans la somptueuse demeure. Jacques entre sur la pointe des pieds dans l'appartement, dont il a une clef. Il sait bien où est la chambre de sa mère, il va la surprendre et lui jeter ses bras autour du cou.

Le voici dans le couloir, il entr'ouvre la porte. Oui, sa maman est bien là, mais qui est donc près d'elle ? Tiens, c'est M. G... Il lui prend la main, la taille et...

Blême, l'enfant a refermé la porte. Ses dents claquent, une fièvre froide le fait frissonner. Lentement il revient dans le couloir et la vieille nourrice, qui a tout deviné, le prend dans ses bras. Que dire ? Quelle explication donner à cette jeune âme dont l'idole s'est brisée ? Une phrase, banale comme la chose elle-même, vient aux lèvres de la vieille femme : « C'est la vie, mon petit. »

L'enfant a un sursaut, les yeux fixes il répète, mais comme une interrogation : « C'est ça la vie ? »

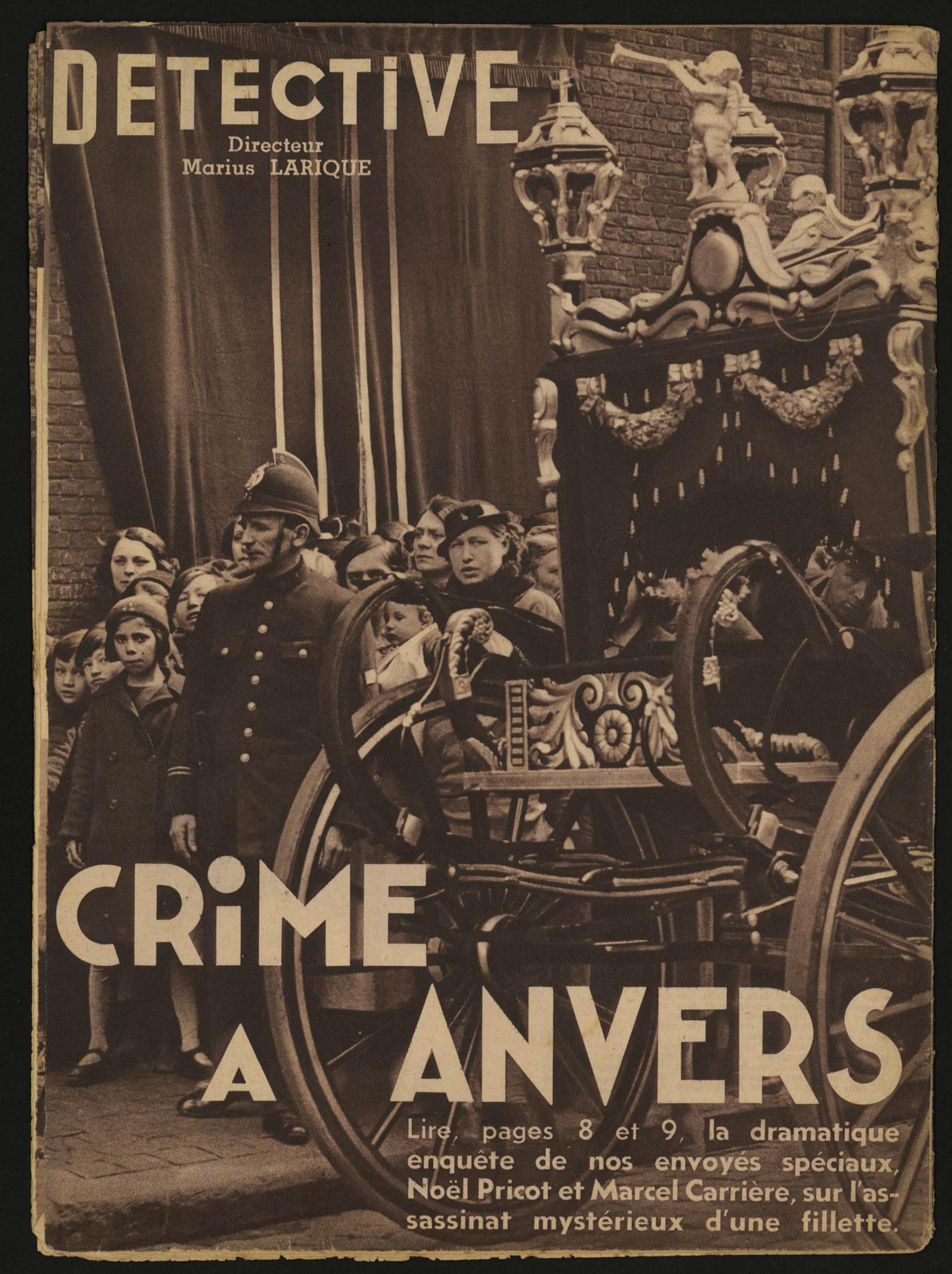
Quelques jours plus tard, une femme éplorée vient à la Morgue reconnaître un petit corps que l'on a repêché dans la Seine, au pont de Charenton.

La nostalgie de la mort

C'est un cas bien curieux et qui comporte un enseignement, que celui de la jeune Viennoise Hilda Strassinger, qui tenta 32 fois de se suicider. Après avoir usé des moyens les plus divers et se sentant constamment surveillée, elle essaya d'attenter à ses jours en retenant son souffle. Aussi surprenant que cela puisse sembler elle y parvint presque, et son cœur battait à peine quand, par des exercices qu'on lui imposa, on put la contraindre à respirer.

Parfois, l'image idéale qu'un petit cœur se faisait de l'existence est soudain brouillée par un spectacle d'un réalisme intolérable... L'être le plus dur est saisi d'un sentiment de responsabilité, d'injustice devant un petit cadavre au visage désespéré.

DETECTIVE



Directeur
Marius LARIQUE

CRIME A ANVERS

Lire, pages 8 et 9, la dramatique
enquête de nos envoyés spéciaux,
Noël Pricot et Marcel Carrière, sur l'as-
sassinat mystérieux d'une fillette.